

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, etc.) and Price (1.00, 1.50, etc.).

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

Rédacteur en chef: ERNEST CHOQUINARD

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (Première insertion, etc.) and Rate (50 15, 0 05, etc.).

BELLINAU & Co. administrateurs

DERNIERES DEPECHEES

Nouvelles de Montréal

Montréal, 8 novembre.—Vous ne sauriez croire l'impression profonde qu'a causée ici le discours de M. Mercier. C'est le thème général des conversations. Tous les libéraux admettent que jamais M. Mercier n'a fait un réquisitoire plus complet et plus vigoureux que celui-là.

L'honorable M. Laurier arrive demain matin avec votre directeur, M. Pécoud, par le Delaware & Hudson. M. Pécoud passera la journée à Montréal et s'occupera de l'installation des bureaux de distribution de l'Électeur sur la rue St-Jacques.

M. Achille Carrier, est en cette ville.

Le Monde, dans un article éditorial, se déclare ouvertement en faveur du vote obligatoire.

Le discours de M. Mercier sera publié en brochure d'ici à quelques jours.

L'honorable premier ministre est parti ce matin pour Baltimore en compagnie de Mgr Labelle, par le train de 7 h. 30. Un grand nombre d'amis les ont accompagnés jusqu'à la gare.

L'honorable D. A. Ross était encore à l'hôtel du gouvernement aujourd'hui et n'a pas partira demain pour Québec.

M. Zéphirin Rousseau, shérif du district de Terrebonne, est mort ce matin.

Echos de la Capitale

Ottawa, 8 novembre.—Le gouvernement a émis aujourd'hui une circulaire avisant les percepteurs de douane que le récent ordre en conseil mettant en vigueur les clauses de la loi qui exige que les équipages des vaisseaux étrangers qui viennent au pays, soient engagés devant les maîtres du havre, ne s'appliquera pas aux vaisseaux américains.

Deux conducteurs de malle nommés Hughes et Catalin ont été arrêtés sous accusation d'avoir dérobé des paquets de lettres.

Leurs Excellences, lord et lady Stanley seront de retour à Ottawa, samedi prochain.

Le révérend D. J. Macdonnell, de Toronto, un ardent Tory, est entré dans le sentier de la guerre, à cause d'un discours prononcé par l'honorable M. Mercier à Montréal mercredi dernier.

Parlant de ce sujet, M. Macdonnell a dit hier soir, qu'il s'opposait à ceux qui disent que les biens des Jésuites avaient été volés. Il fut un temps, a-t-il ajouté, où un premier ministre n'aurait pu parler ainsi des actes de la Couronne.

Les amis du premier ministre de l'île du Prince Édouard, l'honorable M. Sullivan, font des démarches pour qu'il soit nommé juge en chef de cette province, position actuellement vacante.

M. Sullivan mérite cette position, mais sir John Macdonald n'ose le nommer à cette charge parcequ'il ne veut pas déplaire aux orangistes et parcequ'il craint que cette nomination soit le signal de la chute du gouvernement tory dans l'île.

COMTE DE RIMOUSKI

Rimouski, 8 novembre.—M. le Dr Ross, de Ste-Flavie, qui a été choisi comme candidat pour remplir la vacance créée par la mort du regretté colonel Martin. Le choix est on ne peut plus heureux et populaire dans tout le comté.

Comme il n'y a plus que deux sessions à faire, c'est l'opinion générale parmi nos adversaires ici qu'il vaut mieux laisser faire l'élection par acclamation. Il est donc probable que le Dr Ross, personnellement fort estimé par les deux partis, sera élu sans opposition.

LES TRAVAUX DU CONGRES CATHOLIQUE

Baltimore, 8 novembre.—Le but de la convention catholique de Baltimore est digne des illustres prédécesseurs de l'État qui y prendront part; c'est, en premier lieu, de prouver, non seulement aux citoyens de toute croyance, mais aux catholiques des États non ecclésiastiques, mais au monde entier, que les catholiques des États ne le cèdent, en amour pour l'Amérique, et les institutions américaines, en allégeance, loyauté et dévouement à la constitution et aux lois du pays. Il n'est tenu pas admettre par là que les catholiques du pays aient fait quelque chose qui ait besoin d'être défendu; au contraire, chaque page de l'histoire de l'Amérique témoigne, de leur patriotisme et de leur soin jaloux pour la sauvegarde du système qui fait de chaque habitant un citoyen libre et souverain. Mais ils mettent en lumière ce fait que personne plus qu'eux n'apprécie les innombrables avantages que le système républicain leur peut donner et dont jouissent au même titre juif, indienne, protestant et catholique.

Les congrès protestants aussi, au nom des catholiques américains, de non-dévoement inaltérable au Saint-Père, le chef infaillible de l'Église, le témoin vivant de l'unité catholique, et exprimera publiquement sa désapprobation de la conduite suivie par le gouvernement italien à l'égard du Saint-Siège, demandant que les biens de l'Église soient respectés et qu'on lui restitue le territoire qui lui appartient.

Entre autres préjugés qui seront dissipés, on mentionnera celui qui prévaut dans certains cercles à l'effet qu'il y a divergence entre les évêques et certains ordres du clergé régulier. Il était rumour, par exemple, depuis quelque temps, que les Jésuites étaient jaloux de l'université de Washington, et qu'ils s'efforceraient d'en empêcher le succès. Cela est absolument absurde et dit hier un des professeurs du collège de Georgetown. Les catholiques le savent, car ils comprennent mieux la situation. Les Jésuites ne sont pas jaloux; nous nous réjouissons au contraire de l'établissement de cette institution qui sera d'un si grand avantage pour le clergé américain; nous assistons en grand nombre à l'inauguration de l'université le 13 novembre. À l'appui de ce que j'avance, je puis dire que dans le cas où Mgr Spalding, évêque de Peoria, qui est maintenant en Europe, ne reviendrait pas à temps, le R. P. Ryan, célèbre orateur sacré, un des hommes les plus éminents de la société de Jésus, sera le prédicateur du jour à l'inauguration de l'université.

Une des questions les plus importantes traitées au congrès sera celle de l'éducation de la jeunesse. Le congrès reconnaît qu'une excellente éducation pour les masses, où elles apprendront l'histoire de leur pays et des pays étrangers, est essentielle au bon fonctionnement des institutions républicaines. Mais une éducation religieuse est aussi indispensable. Pour les catholiques, le système proposé sera de mettre les écoles de paroisse sur le même pied que les écoles communes, les instituteurs des écoles devant avoir des diplômes du bureau officiel des examinateurs. Seulement, les autorités catholiques auront le droit de choisir parmi ces instituteurs ceux qui leur paraissent les plus plus convenables pour des écoles catholiques.

Parmi les prélats qui assisteront, on compte, à part les deux cardinaux, un archevêque italien, dix archevêques américains, six archevêques canadiens, soixante et six évêques américains, un évêque anglais, deux évêques mexicains, six évêques canadiens, quinze prélats romains.

Peu colonel E. O. Martin, M. P. P. Nous avons reçu depuis hier de nouveaux détails sur les funérailles du regretté député de Rimouski, qui ont eu lieu jeudi.

Les porteurs du poêle étaient l'honorable C. A. P. Pelletier, C. M. G., l'honorable C. A. E. Gagnon, secrétaire de la province, MM. Aug. Tessier, Fortunat Rouleau, avocats à Rimouski; J. T. Couillard, J. A. Talbot, marchands à Rimouski. M. A. F. Martin, député de Morris à la législature de Manitoba, frère du défunt, conduisant le deuil. On remarquait dans la foule le colonel Taché, D. A. G., M. M. Dessaint, M. P., Charles Langlois, M. P., Dr Fiset, M. P., le lieutenant Hudon, le Dr Ross, de Ste-Flavie, M. M. Nap. Desrochers, marchand, de Sandy Bay, Olivier Ouellet, marchand au Bic; le capitaine Thomas Lebel, M. Napoléon Côté, le capitaine L. F. Pinaud, avocat de Québec, le colonel Fraser, de Rivière-Quelle, etc.

Le service, très solennel, l'un des plus beaux qu'on ait vus à Rimouski, a été célébré par le révérend chanoine Antoine Saucier, avec les révérends MM. Langlais et Sylvain, diacre et sous-diacre.

La fanfare Ste-Cécile accompagnait le cortège.

Le détachement militaire qui a rendu les honneurs au regretté colonel était commandé par le capitaine M. Ringue, assisté du lieutenant-colonel Hudon, de l'adjudant N. Pouliot et de H. J. Hill.

CONDOLÉANCES

Province de Québec, Corporation de la ville de St-Germain de Rimouski.

A une séance spéciale du Conseil municipal de la ville de St-Germain de Rimouski, tenue mercredi, le six de novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, dans la salle ordinaire des délibérations, sont présents: MM. les conseillers J. A. Talbot, H. G. LePage, F. P. Rouleau, François Lauzier et Auguste Couillard, formant un quorum sous la présidence de M. le maire Auguste Tessier, temporairement absent de cette ville.

Il est proposé et résolu unanimement: Que ce Conseil, se faisant l'interprète des citoyens qu'il représente, regrette extrêmement la sensible perte que vient de subir cette localité par la mort prématurée de M. Edouard Onésiphore Martin, député de ce comté;

Qu'il reconnait que cet estimable citoyen possédait à un haut degré les qualités d'homme intègre, vigilant et actif dans son état, excellent compagnon, bienveillant pour tous, charitable, et donnant en toutes circonstances les marques d'un parfait gentleman;

Que le comté perd en lui un interprète judicieux dans l'Assemblée législative de Québec, où pendant le cours de son mandat, il a su rendre les services éminents sous le rapport de la législation; Que ce corps des présentes soit transmis à la famille du défunt et communiqué à la presse.

(Signé) F. F. ROULEAU, Présid. pro. temp., F. J. COUILLER, Sec. Trésorier.

Comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique

Voici le compte-rendu officiel de la dernière séance du comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique tenu mercredi le six courant.

Tous les membres étaient présents, sauf MM. Masten, McArthur et Howton. Les règlements du bureau central des examinateurs ont été modifiés: 1o en réglant que les examens locaux auront lieu à l'avenir à Shawville au lieu de Portage-du-Fort; 2o en discontinuant les examens supplémentaires et en réglant que lorsque les candidats aux diplômes élémentaires ne conserveront pas le nombre voulu de points sur un ou sur deux sujets, on leur accordera des diplômes de troisième classe, qui pourront être remplacés par des diplômes de deuxième classe lorsque ces candidats auront subi avec succès de nouveaux examens sur les matières qu'ils avaient manquées.

On a nommé un sous-commissaire permanent des écoles élémentaires sous la présidence du Vénérable archevêque Lindsay.

Les résolutions suivantes ont été adoptées en réponse à la lettre de l'honorable premier ministre de la province, en date du 9 octobre dernier: 1o Proposé par le Dr Heneker, secondé par le rév. Dr Cornish, et adopté sur division: 1o Que le comité a appris avec beaucoup de satisfaction que le gouvernement avait l'intention d'introduire la législa-

tion nécessaire pour rétablir et perpétuer le fidèle-commiss des biens des Jésuites, tel que d'abord établi; et les clauses contenues dans le statut de 1856 au sujet du fond permanent de l'éducation supérieure, conformément au mémoire soumis au gouvernement par ce comité. (Rév. Dr Cook et Rév. Dr Weir dissentient);

2o Que ce comité désire exprimer sa volonté de coopérer à cette législation, si l'on veut bien l'informer de sa nature, et proposer respectueusement qu'on ait tant qu'elle a rapport à la loi précédente, le statut soit en la forme d'un acte déclaratoire. (Rév. Dr Cook et rév. Dr Weir dissentient);

3o Que ce comité prie l'honorable premier ministre de la province de vouloir bien accepter ses remerciements de son intention exprimée de réviser la proposition de l'octroi accordé aux protestants. (Rév. Dr Cook et rév. Dr Weir dissentient);

4o Que le comité désire en outre expliquer sa position quant à l'octroi des \$600 et dire que dans sa réponse à la lettre du premier ministre, son intention n'était pas d'accepter ou de refuser formellement le dit octroi sous condition ou autrement; le comité ne croit pas posséder le droit de refuser un octroi accordé par la législature pour des fins d'éducation, mais croit qu'il est de son devoir d'appeler l'attention du gouvernement sur toute question affectant les intérêts éducatifs communs à sa charge. (Rév. Dr Cook et rév. Dr Weir dissentient);

5o. Quant aux déclarations faites par ce comité dans ses résolutions du 25 septembre dernier au sujet de la manière d'administrer ce fond, ce comité est encore d'opinion que ces déclarations étaient convenables et nécessaires dans les circonstances; mais en même temps, il reconnaît que ces questions doivent être laissées à la décision de la Législature. (Rév. Dr Cook, rév. Dr Weir et Dr Henning dissentient);

6o. Ce comité désire aussi déclarer très distinctement qu'il ne désire en aucune façon critiquer défavorablement les membres protestants de la législature, et que, ayant entendu les explications données par le secrétaire au mai dernier et à la présente réunion sur les points soulevés par l'honorable premier ministre, considère ces explications satisfaisantes. (Rév. Dr Cook, rév. Dr Weir et Dr Henning dissentient);

En réponse à une communication des commissaires des écoles des écoles protestantes de Montréal contre l'acceptation de l'octroi de \$60,000, le comité répond qu'il n'a pas le pouvoir d'accepter ou de refuser au nom des protestants de cette province un octroi fait par la législature; tout son devoir en cette matière consistant à placer ou à distribuer cette somme ou son revenu conformément à la loi.

Le sous-comité de voies et moyens présente un rapport détaillé de la position financière du comté et sur le caractère précaire des sources de revenu pour faire face à des dépenses fixes. Le sous-comité a été chargé de s'entendre avec le surintendant à ce sujet.

VENTE D'IMMEUBLES L'ENCHERE

PAR F. ALF. ST-LAURENT

LUNDI, LE 11 NOVEMBRE

Le soussigné vendra à son bureau, No. 129 rue St-Pierre, les immeubles suivants, savoir: 1. Lot No. 3775 du cadastre officiel de la cité de Québec. Ce terrain se trouve situé au Mont-Plaisant, dans un des plus beaux sites de la ville, voisin de la résidence du col. H. Evantouel. Le front qui fait face à la rue St-Jean mesure 45 pieds sur 131 de profondeur, et l'entrée pour voitures se trouve sur la rue St-Gabriel, le mur qui entoure le dit terrain et les fondations sur lesquelles était construite l'ancienne maison de M. Joseph Poitras, sont encore parfaitement bons. La taxe foncière n'est que de \$2.16 par année. On peut examiner le lot à son bureau.

2. Deux lots situés rue Richmond, faubourg St-Jean, No. 3685 du cadastre officiel de Québec, mesurant 27 pieds de front sur 60 de profondeur. Il y a sur l'un des lots une certaine quantité de briques pour reconstruire une maison à un étage, outre les fondations en pierre, vestige de l'ancienne construction.

3. Un terrain situé rue St-Georges, faubourg St-Jean, No. 1795 du cadastre officiel, mesurant 32 de front sur 57 de profondeur, avec une maison en bois à deux étages, circonstances et dépendances.

4. La magnifique propriété de feu Joseph Hardy, située No. 43, rue Sous le-Fort, No. 2287 du cadastre officiel de la cité de Québec, mesurant 29 pieds de front sur 35 de profondeur, avec une magnifique maison en pierre à deux étages, magasin au premier, logement privé au deuxième. On peut aussi utiliser le rez-de-chaussée faisant face à la rue Champlain comme magasin.

5. La magnifique propriété de M. H. Gagnon, située dans la banlieue de Québec, sur le chemin de la Petite Rivière, comme désignée sous le numéro 2365 du cadastre officiel pour la paroisse de St-Sauveur de Québec, contenant 2 arpents de front sur la profondeur qu'il peut y avoir du chemin à la rivière, avec résidence privée, hangars, écurie, etc., possession immédiate.

6. La magnifique résidence de campagne à l'enclos-guère des chemins St-Louis et Gomit, contenant sous le nom de Côté, à 1 1/2 mille de distance de la barrière St-Louis, avec 3 arpents de terre cultivable et d'arbres fruitiers, jardins, terrain pour jeu de croquet et Lawn Tennis, cottage, maison pour cochon, hangars, glacière, étable, remise, etc., le tout enclos d'une haie d'épines, avec clôture en fer, circonstances et dépendances, possession immédiate.

7. Une magnifique terre située à l'Ange-Gardien, 8 1/2 milles de Québec, avec une magnifique maison en pierre, avec en briques le feu, grange, étable. La récolte, le roulier et le bétail seront aussi mis à l'enchère, possession immédiate.

8. Un terrain situé à l'Ange-Gardien, à quelques pas du Sault Montmorency, avec maison en brique à un étage, circonstances et dépendances.

—AUSSI— Plusieurs lots à bâtir, situés sur le chemin Ste-Foye et à l'Avenue des Erables. Pour toutes autres informations, s'adresser au soussigné. La vente à 11 heures A. M. F. ALF. ST-LAURENT, Encanteur et Agent d'Immeubles, No. 121 rue St-Pierre, 6 novembre.—e.j.

NOUVEAUTÉS DE PARIS

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR L'EAU

Mardi, 5 Nov. 1889

La réouverture du magasin populaire de FORTIER & ROYER, aura lieu le jour ci-haut mentionné, à leur poste d'affaire, No 11, RUE NOTRE-DAME, BASSE-VILLE. Une grande quantité de marchandises de toutes sortes seront offertes en vente au public à des prix très réduits.

Attendez à Mardi, pour acheter à BON MARCHÉ FORTIER & ROYER

NO 11, RUE NOTRE-DAME, BASSE-VILLE, QUEBEC, NO 11

VINAIGRE! VINAIGRE! SI VOUS VOULEZ FAIRE DE BONNES MARINADES EMPLOYEZ LE VINAIGRE DE Drouin, Freres & Cie

FABRICANTS DE VINAIGRE ET MARINADES 27, Rue Smith, St-Roch, Quebec

EN VENTE Chez les épiciers de gros de la Basse-Ville, tel que JOHN ROSS & Co., NAZARE TURCOTTE, J. B. BEDARD & FRERES et chez tous les épiciers de détail de Québec et Lévis, et à LA MANUFACTURE ou à notre agent, C. N. LAFOND, 65 rue Colomb, St-Roch, Québec.

Notre assortiment de tweed drapeau, serge, melton, rattice, pour pardessus de messieurs est des plus complets et des plus nouveaux; nous sommes certains de satisfaire même les PLUS DIFFICILES

Venez s'il vous plaît, nous faire une visite, et vous serez enchantés du choix de NOS MARCHANDISES

N'oubliez pas nos célèbres TAILLEURS et nos MODISTES sur lesquelles nous attirons votre attention, cette branche étant la plus importante de notre Commerce D'Automne

Hâtez-vous s'il vous plaît de venir donner votre commande au SYNDICAT DE QUÉBEC 207-Rue St-Joseph-207 St-Roch, Quebec

CHÉMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL

Hôte de Québec, Bath et New-York. Les plus directes et la meilleure route pour aller de Québec à New-York et vice versa. Les trains partent de Québec à 6 h. 30 a.m. et arrivent à New-York à 11 h. 45 a.m.

Les trains arrivent à Québec: Bath et New-York à 4 h. 00 p.m.; de Boston à 4 h. 30 p.m.; de New-York à 5 h. 00 p.m.; de New-York à 5 h. 30 p.m.; de New-York à 6 h. 00 p.m.

Les trains partent de Québec: Bath et New-York à 6 h. 30 p.m.; de Boston à 7 h. 00 p.m.; de New-York à 7 h. 30 p.m.; de New-York à 8 h. 00 p.m.

Les trains arrivent à Québec: Bath et New-York à 11 h. 45 a.m.; de Boston à 12 h. 15 p.m.; de New-York à 12 h. 45 p.m.; de New-York à 1 h. 15 p.m.

Les trains partent de Québec: Bath et New-York à 12 h. 15 p.m.; de Boston à 12 h. 45 p.m.; de New-York à 1 h. 15 p.m.; de New-York à 1 h. 45 p.m.

Les trains arrivent à Québec: Bath et New-York à 12 h. 45 p.m.; de Boston à 1 h. 15 p.m.; de New-York à 1 h. 45 p.m.; de New-York à 2 h. 15 p.m.

Les trains partent de Québec: Bath et New-York à 1 h. 15 p.m.; de Boston à 1 h. 45 p.m.; de New-York à 2 h. 15 p.m.; de New-York à 2 h. 45 p.m.

Les trains arrivent à Québec: Bath et New-York à 2 h. 15 p.m.; de Boston à 2 h. 45 p.m.; de New-York à 3 h. 15 p.m.; de New-York à 3 h. 45 p.m.

Les trains partent de Québec: Bath et New-York à 2 h. 45 p.m.; de Boston à 3 h. 15 p.m.; de New-York à 3 h. 45 p.m.; de New-York à 4 h. 15 p.m.

Les trains arrivent à Québec: Bath et New-York à 3 h. 15 p.m.; de Boston à 3 h. 45 p.m.; de New-York à 4 h. 15 p.m.; de New-York à 4 h. 45 p.m.

ABANDON DES AFFAIRES

IMITATION DE LOUÏSE, ASSORTIMENT DE PELLETERIES.

VENDU A 50 P.C. DE REDUCTION

A. E. BOISSEAU et cie

52 et 54 Rue de la Couronne, St-Roch

Le célèbre Coupair à l'Ensilage et à Fourrage "ROSS"

Le meilleur, le plus durable, le plus puissant et le plus satisfaisant. A reçu plus de prix que toute autre machine agricole construite en Amérique.

Les ventes de cette saison comprennent: 3 de grande dimension vendus au Séminaire, 3 à Edward et Co., Rockland, 1 au ministre de l'Agriculture, l'hon. col. Rhodes, 1 à l'hon. J. J. Ross, et des centaines aux fermiers du Dominion.

Remarquez nos catalogues illustrés et notre traité sur l'ensilage et les silos.

S'adresser à E. W. ROSS & CIE, Manufacturiers, Springfield, Ohio, U. S. A.

W. A. ROSS, 30, rue St-Paul, Québec.

15 oct.—E. J. M.

150 CARRIOLES SLEIGH 150 DE TOUTES SORTES

P. T. LEGARÉ, 177 Rue St-Paul

23 oct.—E. J. M.

T T T

LE MAGASIN DE THES

J. B. ROUSSEAU

Occasion sans pareille pour acheter vos THÉS d'hiver. 1500 caisses de thé achetées à l'étranger par J. B. ROUSSEAU, dans un voyage qu'il vient de faire à New-York, seront vendues à 50 pour cent en bas de leur valeur pour faire place aux importations d'automne.

Quoique ce THÉ soit un THÉ de 45 cts afin d'en hâter la vente nous le vendrons seulement 30 cts.

Empressons-vous de profiter de l'immense avantage, d'acheter un THÉ nouveau valant 45 cts pour 30 cts.

Nous désirons de trouver une valeur semblable dans tout Québec

Venez vérifier personnellement l'exactitude de nos avances. Cafés préparés à la parisienne, moulus frais tous les matins.

240 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, et Succursale: Côte des Marchands, Lévis.

206 Rue et Faubourg Saint-Jean.

Musique Nouvelle CANARDS PEKINS

(POUR PIANO) Chanson de Grand-Hérès.....TAVAN

Sérénade Espagnole.....LAVIGNE

Publiée et en vente chez ARTH. LAVIGNE

65—Rue de la Fabrique—55

26 octobre—E. J. M.

SAINT-SAUVEUR POUR SAINT-SAUVEUR

Encourageons son Commerce

A présent que St-Sauveur est entré dans la voie du progrès en s'annexant à l'importante ville de Québec, c'est à nous, citoyens de St-Sauveur à travailler à faire de St-Sauveur un second Saint-Roch, en encourageant son commerce et son industrie qui sont déjà très florissantes, faisant de côté ces préjugés qu'on a encore certains personnes ont croyant qu'elles font mieux en sortant de St-Sauveur.

Dans la marchandise sèche par exemple vous avez la maison Villeneuve qui peut rivaliser avec n'importe quelle maison de Québec, tant par le bas prix que par la grande variété de nouveautés.

MM. Villeneuve & Frère

Encouragez des rues S-Vallier et St-André à oct.—J. M.

FONDÉE EN 1846

NARCISSE DESROCHES Meublier—Ébeniste

274 Rue St-Jean 274

QUEBEC

M. NARCISSE DESROCHES remercie ses nombreux collègues de l'encouragement que lui a bien voulu lui accorder par tant les 11 années qui viennent de s'écouler, et profite de cette occasion pour les informer qu'il continue à collectionner comme par le passé des ameublements tout élégants et particulièrement les articles en soie et en velours, pour ses clients et établissements de ce genre.

On trouvera un choix d'ameublements des patrons les plus nouveaux à sa disposition.

Set de Salon en velours noir, couvert en brocade telle de soie;

Set de Salon, couverture en or;

Set de chambre à coucher.

—AUSSI—

Un assortiment des plus variés d'ameublements confectionnés par le plus habile.

Une visite est respectueusement sollicitée.

NARCISSE DESROCHES

274—Rue St-Jean, Québec—274

29 oct.—J. M.

ABANDON DES AFFAIRES

IMITATION DE LOUÏSE, ASSORTIMENT DE PELLETERIES.

VENDU A 50 P.C. DE REDUCTION

A. E. BOISSEAU et cie

52 et 54 Rue de la Couronne, St-Roch

Le célèbre Coupair à l'Ensilage et à Fourrage "ROSS"

Le meilleur, le plus durable, le plus puissant et le plus satisfaisant. A reçu plus de prix que toute autre machine agricole construite en Amérique.

Les ventes de cette saison comprennent: 3 de grande dimension vendus au Séminaire, 3 à Edward et Co., Rockland, 1 au ministre de l'Agriculture, l'hon. col. Rhodes, 1 à l'hon. J. J. Ross, et des centaines aux fermiers du Dominion.

Remarquez nos catalogues illustrés et notre traité sur l'ensilage et les silos.

S'adresser à E. W. ROSS & CIE, Manufacturiers, Springfield, Ohio, U. S. A.

W. A. ROSS, 30, rue St-Paul, Québec.

LA JUSTICE

QUEBEC, 9 NOVEMBRE 1887

LE ROCHER DE QUEBEC

Notre géologue canadien-français, M. l'abbé Ladlamine, a repris, hier soir, à l'Université Laval, ses intéressantes leçons publiques sur la géologie, interrompues depuis deux ans.

Dans les leçons précédentes, le savant professeur nous avait parlé des principaux agents géologiques qui concourent et travaillent à changer, avec le temps, la surface du globe.

Comme les premiers, sinon les principaux de ces agents, on avait étudié, il y a deux ans, la vie animale et l'eau dans leur action géologique.

L'eau congelée, comme agent géologique, tel était le sujet du cours d'hier soir. Et comme de ce sujet à la question des éboulements il n'y a qu'un pas, en bon géologue M. l'abbé était assez ingénieux pour le franchir prestement.

La cause des éboulements, c'est, par ce temps-ci, à Québec, un sujet de grande et de grave actualité. M. l'abbé Ladlamine s'est vite fait pardonner par son auditoire la longue digression qu'il a faite à sa leçon pour parler presque exclusivement du rocher de Québec, de sa structure bizarre, des dangers qu'il offre à ceux qui logent à ses pieds, et de l'assurance qu'il présente aussi à ceux qu'effrayent outre mesure les périls déjà courus et subis.

Le rocher de Québec, au point de vue géologique, paraît-il, c'est un sphinx qu'il faut voir et étudier, qui intéresse et intrigue plus que de raison les savants depuis 1859.

Pour expliquer sa formation et sa structure, il faut recourir, ce qui est habituel et nécessaire en géologie, à des hypothèses auxquelles le commun des mortels n'a rien à redire. Ce qu'il importe présentement, c'est que l'étude de cette conformation nous rassure, et nous apprenne qu'à l'endroit où s'est produite la dernière catastrophe, le cap de Québec offre nulle part de dangers semblables; or nous avons lieu d'être rassurés, et M. Ladlamine nous a bien dit pourquoi.

Les lits du rocher de Québec, obéissant à cette forme géologique bien déterminée, qui nous vient de l'Asiatique, ont été redressés, puis l'érosion faisant son œuvre, sont restés en tranches de calcaire ou de schistes sous un angle inégal, qui offre au Cap Blanc, à l'endroit de l'éboulement, soixante à quatre-vingt degrés. A cet endroit, ces lits, ce qui est essentiel à noter, plongent vers le fleuve, puis un peu plus à l'est, leur penchant inclinant vers la montagne, ils forment une espèce de rochers autour du cap de Québec, à partir de la cote de la Montagne jusqu'à la côte Danbourgeois, et représentent le long de la rue St-Vallier la position déjà indiquée, mais sous un angle plus faible.

Au Cap Blanc, il n'y a pas de danger vers le fleuve, il est donc très facile de préparer des boulements en déchargeant ces lits, en faisant leur point d'appui, soit pour y tracer une rue, soit pour y creuser des caves et des celliers. C'est malheureusement ce qui s'est fait. Des tranches de rocher sont restées suspendues dans l'espace, retenues que par l'adhésion aux tranches voisines, jusqu'à ce qu'un de ces agents géologiques qui travaillent incessamment à changer la surface du globe, vint les séparer et les jeter au pied de la falaise.

C'est donc ici qu'il faut expliquer l'action de l'eau congelée sur les rochers. De tous les corps, l'eau seule offre cette propriété exceptionnelle qu'un froid — du moins à un certain degré — au lieu de se contracter elle se dilate, elle augmente de volume, avec une force dont de nombreuses expériences prouvent tous les jours l'extrême énergie. Dans un climat rigoureux comme le nôtre, l'eau qui s'infiltre dans les fissures de rochers ne tarde pas à s'y congeler, — étant donné toutefois qu'elle n'en soit pas empêchée par sa localisation ou la compression, — et si elle agit, par exemple, sur un lit incliné, la désagrégation est certaine.

C'est ce qui est arrivé au Cap Blanc. Ce n'est pas la congélation de l'eau dans la fissure qui a précipité l'avalanche au mois de septembre, mais c'est elle qui a de longue main préparé la catastrophe, et c'est encore l'action dissolvante, l'action mécanique de l'eau qui ont fait glisser les lits, l'un sur l'autre.

Comme conclusion, M. l'abbé Ladlamine ne se départit pas d'une réserve et d'une prudence qui ne font qu'accroître davantage sa science et sa haute autorité. Le géologue est obligé dans ses raisonnements de semer ses prémisses à fleur de sol pour cueillir ensuite ses conclusions dans les entrailles de la terre. Il est vrai qu'il a les siècles pour lui, mais c'est un rude labeur tout de même, et il faut savoir apprécier ses dires quand il refuse d'être précis.

M. l'abbé Ladlamine croit bien, qu'à une époque plus ou moins rapprochée, de nouvelles avalanches pourront se produire tout à côté de la dernière; c'est-à-dire que les portions du même lit qui sont restées tomberont, avec le temps et un concours identique de circonstances. Mais il ne croit pas que la seconde fissure qui s'est élargie, comme on sait, lors de la dernière avalanche, soit actuellement bien dangereuse. D'autres fissures existent encore dans le rocher, remplies de terre collée, à qui l'on n'a rien fait, plus qu'à leur laisser beaucoup plus d'années. L'action de l'eau congelée y serait beaucoup plus facile. Quant à la grande fissure qui court sous la terrasse, à la connaissance personnelle du professeur, elle serait restée absolument dans le même état depuis le 19 septembre dernier.

Comme dernière conclusion enfin, il n'y aurait pas de danger immédiat de ce côté, car le pied de ce second lit au moins est appuyé sur un puissant et robuste socle.

trefois formé par le dernier éboulement et l'action de la gelée ne pourrait toujours pas le redresser sur son angle pour le jeter au bas de la falaise. Nulle part ailleurs le rocher de Québec, comme le démontre sa structure même, n'offre de dangers de ce genre, d'un éboulement en masse. Un caillou peut se détacher d'un conglomérat, mais il n'y aura pas d'avalanche, si ce n'est au Cap Blanc, dans le voisinage et sur la même ligne que la dernière.

Un auditoire distingué et des plus nombreux assistait à cette intéressante leçon de M. l'abbé Ladlamine. Comme c'est dans l'intérêt public qu'il a fait cette longue digression dans son sujet, nous l'en remercions aussi au nom du public éclairé sinon partout rassuré.

L'opinion du "Courrier du Canada"

Il y a déjà trop de la cité de Québec qui est menacée d'une opération financière qui va lui faire perdre de plusieurs centaines de mille piastres, sans que l'on expose la province à un semblable malheur. Il n'y a pas ombre d'un doute possible qu'une conversion de la dette provinciale, faite sur les bases du projet de conversion de notre dette municipale, imposerait une perte sèche d'un million de piastres à la province.

LE DISCOURS DE M. MEROIER

Nous avons cité hier et aujourd'hui une grande partie de l'espace dont nous pouvons disposer dans notre journal, au discours de M. Meroier, ministre-secrétaire de la province. Nous ne sommes pas prêts, par exemple, à approuver en tous points l'éloge de l'ex-lieutenant-gouverneur Letellier, éloges que l'orateur a prononcés en guise d'exorde. Nos lecteurs connaissent notre pensée sur cet homme et sur son œuvre. Elle n'a pas varié.

Quelle estime, dans ses rapports privés, qu'il eût de M. Letellier; quelle bonne opinion, qu'il eût de ses intentions, nous croyons que son oratoire politique n'a pas été profitable au pays. Nous ne sommes pas prêts, par exemple, à approuver en tous points l'éloge de l'ex-lieutenant-gouverneur Letellier, éloges que l'orateur a prononcés en guise d'exorde. Nos lecteurs connaissent notre pensée sur cet homme et sur son œuvre. Elle n'a pas varié.

Quelques estimables, dans ses rapports privés, qu'il eût de M. Letellier; quelle bonne opinion, qu'il eût de ses intentions, nous croyons que son oratoire politique n'a pas été profitable au pays. Nous ne sommes pas prêts, par exemple, à approuver en tous points l'éloge de l'ex-lieutenant-gouverneur Letellier, éloges que l'orateur a prononcés en guise d'exorde. Nos lecteurs connaissent notre pensée sur cet homme et sur son œuvre. Elle n'a pas varié.

Il est important, croyons-nous, pour le ministère, de ne se présenter devant l'électorat, au prochain scrutin, qu'avec un programme bien clair sur l'éducation, qui touche de si près les intérêts les plus chers de notre peuple.

Depeches de nuit

Jules Ferry malade

L'AUTRICHE ET LA RUSSIE

DOUBLE SUICIDE

UNE MAISON HANTÉE

Mort de mauvais traitements

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

à un pas gêner la location de l'arsenal faite par le quartier-maître général. Le point est au fond de cette affaire. On le jeta à l'arsenal depuis deux ans, parce qu'il n'y a pas eu de ville d'autre salle convenable. Cette année, le colonel Comeau avait arrangé ses affaires d'écarter de façon à pouvoir répondre à la demande qui lui serait faite de l'arsenal comme club de jeu, ce qui a effrayé. Le gouverneur Baileys, cependant, ayant pris fait et cause pour les joueurs, le colonel Come et 27 officiers ont donné leur démission plutôt que de modifier les dispositions prises par eux. Ils sont tenus cependant, de rester en charge jusqu'à ce que le gouverneur accepte leur démission, et il n'est pas probable qu'il accepte de sitôt. En attendant, la première partie de polo sera jouée mercredi soir.

Horrible trépas

Paris, 8 novembre. — La ville de Deoczin (Hongrie), vient d'être mise en émoi par un drame épouvantable. Le sergent de hérauts, Joseph Moriez, fils d'un propriétaire foncier, avait, il y a plus d'un an, tué d'un coup de fusil son père, qui avait l'habitude de maltraiter femme et enfants. Le parricide n'avait été jugé que tout récemment, une maladie longue et grave l'ayant mis dans l'impossibilité de comparaître dans les détails ordinaires devant le conseil de guerre appelé à se prononcer sur son sort. Le conseil, assemblé ces jours derniers, l'avait condamné à mort. Sa mère et sa sœur avaient fait des démarches désespérées auprès de l'archiduc Joseph, comte des honneurs, et même auprès de l'empereur, pour faire commuer la peine. Vers la fin de la semaine dernière, elle apprit que Joseph Moriez allait être exécuté. Quelques heures après, ne voulant pas survivre au déshonneur qui frappait la famille, les deux malheureuses se donnèrent la mort. La mère autorisa la fille à lui brûler la cervelle d'abord et à se tuer ensuite. Ce drame se déroula dans leur demeure, à quelques pas du lieu de l'exécution.

UNE MAISON HANTÉE

Ennui causes au propriétaire. — A la recherche de la main mystérieuse.

Ottawa, 3 novembre. — On a fait des perquisitions sur les événements étranges que se passent dans la maison de M. Geo. Dagg, de Clarendon Front, comté de Pontiac. Des milliers de personnes ont visité cet endroit. Chaque samedi on était témoin de quelque chose de très étrange. Aussitôt que le silence se faisait parmi les visiteurs, le spectre profitait de l'occasion pour accomplir ses œuvres. Une fois la poche d'un habit suspendu au mur et remplie de bonbons fut vidée et le contenu était lancé à la figure des visiteurs. Une autre fois, M. Horner, frère du Rév. M. Horner, bien connu à Ottawa, offrait des prières pour chasser le fantôme. M. Horner venait de lire un chapitre de la bible et avait placé le livre sur une chaise pour s'agenouiller et faire une prière. En un instant le livre disparut et, après maintes recherches, on le trouva dans le poêle. Il était en lambeaux et une trentaine de pages avaient disparu. Malgré ses vicissitudes, M. Dagg refuse de quitter la maison avant de connaître la main mystérieuse qui lui cause tous ces ennuis. Il est allé voir "Pythonisse de Plum Hollow", qui lui a dit que l'auteur de tous ces méfaits était une femme et ses deux enfants. Mme Dagg et ses deux enfants ne veulent pas partir avant que la découverte ait été faite, ce qui aura certainement lieu avant longtemps, car la maison hantée est maintenant habitée par plus de vingt personnes qui veulent tout à tour découvrir le mystère de Clarendon Front.

EN FRANCE

Léon Say se prononce pour la paix religieuse

Dissensions entre conservateurs et libéraux unionistes

Un banquet à Baraam

Le livre du cardinal Gibbons

Le procès Cronin

En deux principes

Les élections aux Etats-Unis

Des nouvelles rapées

Richmond, 7 novembre

Paris, 8 novembre

Un ministre qui resigne

Un banquet à Baraam

Incendies considérables

Collision de deux trains

Demission du colonel Cane

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le rocher de Québec

Le livre du cardinal Gibbons. Baltimore, 8 novembre. — L'ouvrage du cardinal Gibbons: "Notre Héritage Chrétien," a été publié. Il tend à prouver que toutes les vérités fondamentales du christianisme sont susceptibles d'être démontrées par les seules forces de notre raison, mais que ces vérités demeurent encore plus lumineuses avec l'aide de la foi. Cet ouvrage ne dit rien contre les autres démonstrations chrétiennes. La plupart des sujets qu'il traite sont reconnus par les chrétiens protestants.

Le cardinal fait une chaleureuse exhortation à l'ouvrier; il dit: "Ouvrier, un esprit d'industrie sans lequel toutes les améliorations du travail organisé seraient sans effet. Une vie de patiente industrie est sûre d'être bénie, et si elle ne reçoit pas la récompense ici bas, se récompensera sûrement dans l'autre vie." La plupart de nos principaux hommes doivent leur position à leur industrie.

Prenez un intérêt actif, personnel, consciencieux à l'intérêt de votre pays; et le plus vous contribuerez à ses succès le mieux il pourra vous compenser pour les services que vous lui aurez rendus. Il sera forcé de se montrer généreux à votre égard. Pratiquez des habitudes d'économie et quelque modestie dans vos goûts, si vous voulez suffire toujours pour vivre. Vous protégerez ainsi votre liberté, vous garderez votre honnêteté dans les affaires et surtout vous vous mettez en garde contre l'esclavage des dettes. Tout en travaillant à améliorer votre position soyez toujours content de celle que vous occupez dans la vie. Ne vous laissez pas abandonner à un désir désordonné d'abandonner votre occupation présente pour en chercher une autre, si elle n'est que plus attrayante. Le désir inmodéré d'acquiescer à une fortune est quelque chose d'incompatible avec la paix de l'esprit. La sobriété sera un ange de tranquillité et de confort pour vous et votre famille.

Le procès Cronin

Chicago 8 novembre. — On rapporte que les vêtements de feu le docteur Cronin ont été trouvés à 3 heures cette après-midi, sur l'avenue Evanston, où fut trouvé le cadavre. Dans ces vêtements on a trouvé un livre de comptes portant le nom de Cronin. Le femme Cronin, dans laquelle il demeurait, a identifié ces vêtements pour être ceux de Cronin.

Le capitaine de police Schuttler et plusieurs autres témoins ont donné leur déposition aujourd'hui; mais ils n'ont rien de très important. Wm Nielan, qui tient un hôtel près du cottage Cronin, a juré que O'Sullivan était entré dans sa boutique entre 10 et 11 heures le soir du meurtre. Il était accompagné de deux hommes et il croit que Cronin en était un et l'autre Krutze, parce qu'il avait l'accent allemand et parlait très mal l'anglais.

La grande sensation est la découverte aujourd'hui de la boîte à instrument et des vêtements de Cronin dans l'égoût de l'avenue Evanston par des ouvriers qui travaillent à le réparer. Les instruments et les vêtements étaient dans deux valises, l'une ouverte en cuir et l'autre en papier.

Ce qui dans tout cela compromet le plus les accusés c'est que ces deux valises ont été trouvées seulement un bloc plus loin que l'endroit où on trouva la première valise encastrée dans la nuit du 4 mai, et seulement un demi mille au sud de l'endroit où on découvrit le cadavre.

Un financier américain en fuite

Fargo, D. N., 8-Novembre. — Frank South A. Grantor, financier, est parti pour le Canada, pour le rétablissement de sa santé. Ses créanciers, au montant de \$20,000, regrettent amèrement son absence.

En deux principes

Baltimore, 8 novembre. — Madame Caroline Donovan, de New-York, a présenté à l'université Hopkins, aujourd'hui, la somme de \$100,000. Le président du bureau des administrateurs a annoncé qu'il recevait cette somme comme un fonds sacré pour l'établissement d'une chaire de littérature anglaise. Mme Donovan a réalisé ce montant et elle-même au moyen de placements sûrs et après avoir pourvu aux besoins de sa famille elle fut ce généreux libérateur sans cause de jaloux.

Deux barques perdues

Marietta, 8 novembre. — Il y a eu grande perte et grande confusion de bonne heure hier. Dix flottes de charbon descendant ici, sur tout douze barques ont été perdues, valant \$15,000 et du charbon pour un valeur de \$40,000.

Les élections aux Etats-Unis

Des Moines, Iowa, 8 novembre. — De nouveaux rapports reçus prouvent que la législature sera une faible majorité républicaine, ce qui assurera la réélection du sénateur Allison.

Richmond, 7 novembre

Richmond, 7 novembre. — La chambre se composera de 79 démocrates, 179 républicains et 8 douteux; le sénat de 29 démocrates, 10 républicains et 1 douteux. C'est la plus faible représentation que les républicains ont eue à la législature jusqu'à présent.

Paris, 8 novembre

Paris, 8 novembre. — Léon Say s'est déclaré hier pour une politique de conciliation entre l'Eglise et l'Etat, l'exception à l'exception de celui des ambulances.

Un ministre qui resigne

Paris, 8 novembre. — L'amiral Krantz, ministre de la marine, s'est démis de ses fonctions.

Un banquet à Baraam

Incendies considérables

On nie officiellement que la question bulgare soit soumise à l'arbitrage du Pape. Le général Baldissera s'est démis de sa charge de commandant des troupes italiennes en Abyssinie. Son successeur sera le général Osoro.

Une rencontre amicale

Vienna, 8 novembre. — Le Président-banquet dit: "La rencontre amicale entre le prince Bismark et le comte Kalouky donne une plus grande valeur à la rencontre entre le czar et l'empereur Guillaume et garantit la paix."

Herbert Bismark

Pesth, 8 novembre. — Le comte Herbert Bismark est arrivé en cette ville et a eu une entrevue avec le premier-ministre Tlaza.

Etle de Crète

Constantinople, 8 novembre. — L'île de Crète rente dans son état normal de paix. Le commerce est actif à Cano et à d'autres endroits. Il arrive des familles chrétiennes sur chaque steamer.

A l'ambassade anglaise

Athènes, 8 novembre. — L'organe du gouvernement l'Acropolis, affirme qu'au dîner récent donné à l'ambassade anglaise le comte Bismark a dit au premier ministre Tricoupis que l'Allenneg e économiaste sans réserve la souveraineté de la Turquie en Crète et qu'elle demeurait à la Grèce de s'accommoder de cette politique de paix et des efforts faits par les grandes puissances. M. Tricoupis, dit-on, connaissait les droits de la Turquie en Crète exactement de la même manière que les autres puissances reconnaissent les droits de la Turquie, en Egypte, en Russie et ailleurs et que par conséquent la Grèce ne limiterait pas la liberté de sa politique par des promesses.

Washington, 8 novembre

Washington, 8 novembre. — Le premier assistant directeur général des postes, M. Blackson a reçu cette après-midi la dépêche suivante de M. Jones rédacteur du Iowa State Register; à Des Moines, Iowa: "Bois d'Etat gouverneur par 5,000 voix. Il est certain que le candidat républicain pour la charge de juge de la Cour Suprême est élu; et peut-être aussi celui qui on peut dire sans compte officiel que tout le ticket républicain à l'exception du gouverneur qui a été élu. La législature a une majorité certaine de 6 républicains et peut-être de 8."

Le vaisseau "Amphion"

Victoria, 8 novembre. — Le vaisseau Amphion a été mis en cale sèche à deux heures hier matin. Le travail de pomper l'eau dans les compartiments d'avant qui en sont remplis est commencé. Deux palettes de l'hélice sont brisées. L'étendue de l'avarie ne sera connue que quand l'eau sera complètement évacuée. Les réparations exigent plusieurs mois de travail.

Le parti vica-royal

Vancouver, C. A., 3 novembre. — Le vaisseau Champion, avec le gouverneur général et sa suite, est arrivé à Victoria à 5 h. p. m. aujourd'hui. Demain matin, le gouverneur part par train spécial pour New Westminster et lundi matin il partira de cette dernière ville pour Kamloops.

Nouvelles de Winnipeg

Winnipeg, 8 novembre. — A l'assemblée du Nord-Ouest, le rapport du comité de l'immigration, recommandant de demander au C. P. R. de continuer à accorder des passes pour des fins de colonisation a été adopté. On demande au gouvernement fédéral de fournir des semences dans les districts où la chose est nécessaire. Un comité pour s'occuper des griefs des métis a été nommé. Un projet de loi est présenté pour empêcher les avocats de Winnipeg de pratiquer dans les Territoires.

M. Charlton a abandonné l'idée de son voyage au Manitoba

— Le bid est coté de 60 à 65 cts dans tout le pays. L'anthracite a haussé de 25 cts par tonneau.

PALAIS DE JUSTICE

COUR SUPÉRIEURE

Les jugements suivants ont été rendus hier à la Cour Supérieure par Son Honneur le juge Cassal: — Le parti Paradis. — Motion pour certiorari renvoyée avec frais contre le pétitionnaire. — Lacoze vs Beaudet. — Motion pour permission de plaider, accordée, et le défendeur devra plaider infra 48 heures sur paiement préalable des frais. — Cités de Québec vs Société de Prêts et Placements et al. — Requête pour nommer des commissaires, accordée, et MM. Owen Murphy, agent d'assurance, T. B. Bertrand et Simon Peters sont nommés à cet effet. Ils devront commencer le vingt-deux novembre et terminer leurs travaux le 20 décembre prochain. — Daigle vs Cité de Québec. — Conviction maintenue et certiorari renvoyé avec frais contre la requérante. — Latlamine vs Cité de Québec. — Conviction maintenue et certiorari renvoyé avec frais contre la requérante. — Ces deux derniers jugements confirment des jugements rendus par Son Honneur le Recorder.

COUR DE CIRCUIT

Jugements rendus hier par Son Honneur le juge Andrews. — Vézina vs Vézina et Angers opposant. — Opposition maintenue sans frais. — Barbeau vs Sinaud, Sinaud demandeur incident, Barbeau défendeur incident. — Jugement pour \$35.15 et intérêt, le surplus de la demande du demandeur étant compensé par les dommages réclamés par le plaideur et le tout accordé en faveur du défendeur et demandeur incident tant sur demande principale que sur demande incidente distraints. — Corporation Stoneham vs. Elington. — Jugement pour \$5.03 intérêt et dépens distraints. — Anderson vs Banville. — Jugement pour demandeur. — Corrivau vs Marcoux. — Cause référée aux experts. — Kinsella vs Marquis. — Jugement pour demandeur. — Belanger vs Crochet et Frochette, opposant. — Opposition maintenue avec dépens contre le défendeur. — Pagenau vs Paralia. — Offres déclarées bonnes et valables, action renvoyée avec dépens. — Hébert vs Walsh. — Jugement pour demandeur. — Dugal vs Rabitailly. — Action renvoyée avec dépens. — Turcotte vs Beaudoin. — Jugement pour demandeur. — Jacques vs Caron. — Action renvoyée avec dépens. — Garrigue vs Daly et al. — Jugement déclarant saisie-revendication bonne et valable avec dépens. — Corrivau vs Lauzon. — Jugement pour le demandeur. — Darveau vs Drolet. — Action renvoyée avec dépens. — Arsal et al. vs Morency et Cavette, mis en cause. — Jugement pour le demandeur. — Giroux vs Laplante. — Jugement pour le demandeur.

Piscet vs Cie chemin de fer, rues de Québec. — Exception à la forme renvoyée avec dépens. — Bédard vs Beaulieu et Allyn et al. T. S. — Motion du demandeur retirée sans frais. — Letellier vs Chaperon et Cimou, tiers-saisi. — Jugement contre tiers-saisi au vant déclaration. — Caron vs Dion. — Jugement pour demandeur. — Laprize vs Miller. — Jugement pour demandeur. — Gazzo vs Horan. — Permis au demandeur d'amender sa déclaration et au défendeur de plaider de nouveau. — Aubert vs Paquet. — Jugement pour demandeur. — Duchêne vs Bourget. — Jugement pour demandeur. — Frost et al., vs Footeau. — Jugement pour demandeur. — Lambert vs Maddison. — Jugement pour demandeur. — Parent vs Asselin. — Jugement pour demandeur. — Frost et al., Morin. — Jugement pour les demandeurs. — Parent vs Portugais. — Jugement pour le demandeur.

Bulletin maritime

Navigation océanique

Steamers arrivés à Québec venant de: Siberian Québec Glasgow; State of Alabama New-York; Suevia " Hambourg; Saale " Bremen.

Ligne Dominion

Le steamer Dominion de la ligne du même nom, capitaine Cross, est arrivé de Montréal hier soir et a continué pour Bristol ce matin.

Ligne Allou

Le paquebot-poste Allou du Peruvian, capitaine Wallace, parti de Liverpool pour Baltimore via St Jean, Terrebonne et Halifax est arrivé à St Jean à 11 p. m. jeudi dernier. Le steamer Allan, le libérien, capitaine Moore, est parti pour Montréal à midi hier.

Le steamer Miranichi

Le steamer Miranichi capitaine Baquet, parti de Pictou avec des passagers et une cargaison générale est arrivé dans notre port, hier matin, à 6 heures, et a accosté au quai Atkinson. Après avoir débarqué des passagers, il a continué pour Montréal.

Baltimore, 8 novembre

Baltimore, 8 novembre. — Un câble-gramme reçu aujourd'hui par les agents de la ligne de steamers Johnston déclare que le nouveau steamer de cette compagnie, le Queensmore, qui est parti d'Irlande le 27 octobre avec une cargaison générale, s'est perdu sur la côte d'Irlande. Tout l'équipage a été sauvé. La cargaison était évaluée à \$342,000.

Le steamer Earl King

Le steamer Earl King, capitaine Priske, de Londres, ayant une cargaison générale, est arrivé dans notre port, à 6 h. p. m. hier. Après avoir débarqué des marchandises, il a continué pour Montréal.

Le steamer anglais Queensmore

Le steamer anglais Queensmore, parti de Baltimore pour Liverpool, a pris feu dans le voyage et a tellement été incendié qu'il a sombré en face de Mirzen Head, un cap d'Irlande.

La goëlette South-West

La goëlette South-West, partie de St. Ignace, Michigan

NOUVELLES

Comité de Santé
Ce soir il y aura assemblée du Comité de Santé à l'Hôtel-de-Ville.

Ligue Nationale Irlandaise
A l'assemblée annuelle de la Ligue Nationale Irlandaise de Québec, tenue hier soir au Tara Hall, les messieurs suivants ont été élus officiers :

Président—M. Charles McCarron.
Vice-président—M. Ed. Reynolds.
Secrétaire—M. J. Morrison.
Trésorier—M. Davis. Et un comité exécutif composé de 15 membres.

Police et feu
Il y avait quatre prisonniers hier soir aux différentes stations de police.
A 8 heures hier soir, alarme de feu à la boîte 51, pour feu de cheminée à St-Roch.

Paquebots "Allian"
Le steamer de la ligne Peruvian capitaine Wallace, de Liverpool, en route pour Baltimore via St-Jean Terrebonne et Halifax est arrivé à St-Jean jeudi soir.
Le steamer Siberian de la même ligne, capitaine Moore, est arrivé en notre port hier matin et est parti pour Montréal hier midi.

Nouvelles religieuses
Le Rvd Mess. J. B. Grenier, curé de Ste-Thécle, vient d'être nommé à la cure de Ste-Fite, et le Rvd Mess. Janelle lui succède comme curé de Ste-Thécle.

—Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé Guérin, curé de St-Casimir, ne prend pas de mieux, et qu'il diminue insensiblement.

—Le Souverain Pontife promulgua au commencement du mois prochain une importante encyclique sur les questions sociales du jour.

Le Rvd. M. Bernier, jeune prêtre du Séminaire de Rimonski, mort de phthisie à Hls-Verte, est un jeune curé, n'a pu dire messe qu'une fois avant de mourir.

Malle d'Europe
Le steamer le "Vancouver" de la ligne Dominion est attendu en notre port ce soir avec les malles d'Europe. C'est le dernier steamer qui transportera les malles d'Europe à Québec cette année ; à l'avenir les steamers de la malle arrièreront à Halifax.

Timbres poste
Le public se plaint amèrement, depuis quelque temps, des timbres poste. Le nuclage est de mauvaise qualité et les timbres ne tiennent pas sur les enveloppes. Un grand nombre de lettres retournent aux expéditeurs parcequ'elles sont dépourvues de timbres, bien que ces lettres aient été dûment affranchies.

Il en résulte de graves inconvénients que les autorités devraient s'empresser de faire disparaître.

Arivages au Havre du Palais
Goûlette :
Pélican, capitaine Albert Bouchard, Québec, bois.
Hermine, capitaine Eugène Tremblay, Trois-Rivières, anguilles et bois.
2 bateaux avec bois et foins.

Boston Ideal
La soirée qui donnera lundi, au Tara Hall, rue Ste-Anne, le "Boston Ideal Banjo, Mandolin et Guitar Club" aura certainement l'attrait de la nouveauté, car nous ne sachions pas que ces instruments aient été entendus ici manés par des artistes de la force de ceux qui composent ce club. La Mandoline, croyons-nous, est tout-à-fait inconnue à Québec, et le Banjo et la Guitare, sous l'habile exécution des membres du Boston Ideal, seront une révélation pour la plupart des auditeurs. Dans la charmante salle de l'Institut littéraire St-Patrice ou tout est nouveau, sièges, décors et luminaires, et on nous dit-on, l'acoustique est excellente, les instruments exotiques du "Boston Ideal" devront produire un effet magnifique. Les sièges se sont réservés avec rapidité hier chez l'éditeur de musique A. Lavigne ; cela fait présager que la visite du Boston Ideal à Québec sera saluée par un auditoire nombreux et fashionable.

Election municipale
On nous écrit :
" L'élection des sept conseillers pour la municipalité du village de St-Joseph, Beauce, nouvellement érigée, a eu lieu lundi, le 4 novembre courant. Ont été élus :

M. Zéphirin Vézina, protonotaire ; Sévère Thériault, avocat ; Joseph Jachand, marchand ; Lucide Lessard, marchand ; Narcisse Drouin, charbon ; Thomas Poulin, menuisier ; Vital Jacques, cultivateur.

La première réunion du Conseil aura lieu lundi, le 11 courant. M. Vézina sera certainement élu maire. M. Auguste Chassé, le populaire député-protonotaire, sera choisi comme secrétaire-trésorier.

Il n'y a pas eu de contestation ; c'est assez dire que le choix des conseillers est excellent et que tout le monde est satisfait.

UN ELECTEUR.
St Joseph, Beauce,
8 nov. 1889.

Recompense au courage
Le matelot James Barbour, de la frégate anglaise Lily, qui lors du naufrage de celle-ci, le mois dernier, à Belle-Isle, a nagé jusqu'à terre avec le câble destiné au sauvetage, a été fait officier breveté et a en outre été décoré de la médaille Albert.

Robert Fraser, le jeune mousse qui, après avoir atteint la terre à la nage, a réussi au milieu de l'obscurité et de la vase à se rendre au phare pour télégraphier à la frégate Birceald la nouvelle du naufrage, a été fait aspirant de marine de premier classe.

Fiancée Hazelton
Parmi tant de fiancés de qualité plus que douteuse qui se viennent aujourd'hui, nous nous fait plaisir de mentionner à nos lecteurs le nom d'un instrument sans égal recherché autant par ses qualités artistiques que pour sa durabilité phénoménale.

La lettre suivante n'a pas besoin de commentaires.
St-Joseph de Lévis, 5 octobre 1889

Le pensionnat de Jésus-Marie, à St-Joseph de Lévis, possède, depuis nombre d'années, un piano Hazelton qui est encore très bon, malgré que depuis vingt-trois à vingt-quatre ans il ait subi continuellement au moins de six à sept fois.

D'après l'expérience acquise par les maîtres de musique, elles peuvent affirmer que les instruments de la manufacture Hazelton, sont des meilleurs et des plus durables ; aussi n'ont-elles pas hésité, lorsqu'il s'est agi de faire achat d'un nouveau piano, de s'adresser à W. L. E. N. Pratte, de Montréal, pour avoir encore un piano de la fabrique Hazelton, bien persuadées que, pour un établissement comme le leur, c'était une excellente acquisition.

La Supérieure du
Convent J. Marie,
J o 22 2fa.

Vente Annuelle Comptant

Afin de faire de l'espace pour les immenses achats faits par M. A. E. SEIFERT, sur les différents marchés d'Europe, nous nous proposons de disposer d'une grande partie de notre présent stock, à une réduction considérable.

Chaque vente est strictement comptant

Les articles suivants sont d'une grande valeur exceptionnelle :
Montres, Remontoirs avec mise à l'heure, pour enfants, en argent sterling : \$5.00, \$5.50 et \$6.00.

Epinglettes en argent sterling : 75 cts., \$1.00.
Magnifiques horloges françaises se montant tous les huit jours, sonnans les heures et les demi-heures : \$10.00, y compris globe et porte-horloges.

Horloges en nickel : 90 cts
Grande variété de lampes de nuit : \$1.00 chaque.
Bottes à toilette en pluche : \$1.00, \$1.50 et \$2.00.

Bottes à gants et à mouchoirs, set complet : \$3.50.
Encriers en cuivre : 25 cts et \$1.00.
Chandeliers en cuivre : 25 cts., 75 cts., et \$1.00.
Porte-montres en cuivre : 25 cts.

Venant d'être mis en vente

200 abat-jour, nouveau style, en papier, soie, dentelle, cuivre. Supports d'abat-jour en nickel, cuivre.
Abat-jour pour lampes à piano, en soie et en verre, et de nouveaux abat-jour en métaux.

Bourses en cuir, boîtes à cartes, portefeuilles, boîtes à cigarettes.
Bracelets et chatelaines, porte-montres en cuir.

G. SEIFERT BAZAR EUROPEEN 34 Rue de la Fabrique 34 TELEPHONE 127

Whitehead & Turner CANADA LIFE ASS. COY. OFFERENT EN VENTE

00 BANNES, 60 tiers de tonnes et 72 tonnes de stup des Indes, et de sucre de la Trinidad, de première qualité.

Venant d'être reçus directement de Chine : Deux caisses de Cadettes de premier choix. 1,000 douzaines de la sorte et du Japon.

Aussi Quart de tonne verte, Houppes marins, Poissons et huîtres venant des établissements L. Bouthillier, Frères & Cie., l'Espérance et Labrador.

1500 CAISSES DE FRUITS, légumes et viandes de la saison, en caisses. A VENDRE CHEZ

Whitehead & Turner Aux Marchands

Campagne et autres

200 Haches clapots 200 \$6 la doz. comptant

Aussi le meilleur assortiment général de quincailleries comme par le passé au plus

Bas prix du Marché J. E. MARTINEAU

129 Rue St-Joseph, St-Roch, Québec Correspondance sollicitée

CHARBONS ! Maintenan en déchargement sur le quai des commissaires de la barque "Hugin"

550 TONNES DE CHARBON Welsh Anthracite pour maisons, grossier : Egg, Stove et Chestnut.

Charbon Plymouth de chène rouge, (de toute grosseur). Seranton Wilkesbarre Charbon écossais et de Sydney pour maisons et bouilloires.

MADDEN & ELLIS Bureau: Rue Saint-Pierre

Grandes Reductions NETTES ET LORNGONS DE B. LAURANCE

seuls articles réellement anglais sur le marché canadien et recommandés les meilleurs par les plus hautes autorités.

VALANT \$3.00 Pour \$1.50

G. LAMONTAGNE Bijoux

Canada Life Ass. Coy. Exemples de Profits

Appliqués à la réduction des primes à la division de l'âge.

Les exemples suivants sont extraits des Livres de la Compagnie à Montréal, sur des polices en force depuis 5 ans.

Table with 4 columns: Age, Montant, Première prime, Réduite à

Les réductions dans les mêmes proportions ont été faites sur les polices de moins de cinq ans d'ancienneté.

J. W. MARLING, Gérant, P. Q. N. B. — Les Livres de la Compagnie sont fermés au 31 Décembre prochain et les profits seront déclarés d'ici fin après cette date. Ceux qui s'assurent maintenant participeront dans les profits de cette division.

EAU MERVEILLEUSE Lisez! Lisez!!

DISPENSE, radicalement guérie par l'usage de l'Eau Saint-Léon.

INDIGESTION, radicalement guérie par l'Eau Saint-Léon.

CONSTIPATION, toujours guérie en buvant l'Eau Saint-Léon tous les matins.

RHUMATISME, ne peut résister contre les effets bienfaisants de l'Eau Saint-Léon.

MALADIES DU FOIE et des ROGNONS, n'ont pas de remède plus sûr que cette Eau.

ARTERIES CRISTALLINES, les plus dangereux disparaissent rapidement quand on fait régulièrement usage de l'Eau Saint-Léon.

MAUX DE TÊTE, guéris comme par enchantement par l'Eau Saint-Léon.

ARTERIES CRISTALLINES, maladies causées par l'abus de l'alcool, promptement guéries par cette Eau incomparable.

Le fait, toutes les maladies sont toutes radicalement guéries ou au moins considérablement soulagées par l'usage de l'Eau Saint-Léon, qui est recommandée par les médecins les plus éminents.

Nous avons, des milliers de témoignages et de certificats à l'appui de nos assertions.

C. E. A. LANGLOIS, Gérant Général

Huitres! Huitres! EN GROS ET EN DETAIL

CERVAIS & HUDON Importateurs d'Instruments de Musique

PIANOS: HEINTZMAN & CIE., Wm. BELL & CIE., DOMINION & CIE., DECKER, BRO. N. Y., SCHIEDMAYER, ETC. HARMONIUMS: Wm. BELL & CIE., DOMINION & CIE., THOMAS & CIE., BURDET & CIE., SCHIEDMAKER, ETC.

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine 219 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUEBEC 219 Téléphone 278

LOTTERIE NATIONALE M. LE CURE A. LABELLE Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884 ; sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Victoria, chap. 36.

Victor Marier Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, No. 89, rue d'Argillon.

La Compagnie Chinie QUEBEC Ancienne maison METHOT fondée en 1808 Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCES de GROS et de DÉTAIL PROPRIÉTAIRES DES MAISONS SUIVANTES:

CLOUTERIE VENTADOUR, Beauport FABRIQUE de MOULANGES, rue de la chapelle, St-Roch ENTREPOT de GROSSE QUINCAILLERIE et de CHARRONNAGE, rue des Sœurs, Basse-Ville BUREAUX et MAISON de VENTE, pied de la côte de la Montagne.

VENANT D'ÊTRE REÇUES PAR LA LIGNE BOSSIERE: 3,000 Pierres à Moulanges de qualité supérieure choisies dans les carrières mêmes

Johnson's Decorators PURE WHITE LEAD LEAD

Voyez à vous procurer la peinture portant l'étiquette ci-dessus car aucune autre ne vous donnera satisfaction parfaite. Si votre détaillier ne la pas en magasin insistez pour qu'il se la procure. Aucune autre que les peintures les plus fines sont manufacturées par THE WILLIAM JOHNSON & Co.

DEMERS & RIVERIN RUE ST-PAUL, BASSE-VILLE Fonderie et Entrepôts DE POELES

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous venons de recevoir un assortiment de poêles à charbon dans les goûts le plus beaux et les plus nouveaux et qui donnent de grands avantages tout en réchauffant les appartements de votre maison, vous pouvez y faire différentes sortes de cuisine avec le même feu.

— AUSSI — Poêles à charbon pour magasin, bureau, cuisine et passage. Poêles doubles de 3 pieds de feu, de 2 et de 2 1/2 ps., poêles simples.

— DE PLUS — Une grande quantité de poêle de seconde main, à vendre à bon marché.

20<sup>ME</sup> VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

VIN AU QUINQUINA FERRUGINEUX DR ED. MORIN

Recommandé contre: Appauvrissement du Sang, Anémie, Chlorose.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Feuilleton de "LA JUSTICE" 36 LES HORREURS COMMUNE

Un autre décret, signé par un autre scélérat, ordonnait l'arrestation des prêtres attendu qu'il sont des bandits et que les églises sont des repaires où ils ont assassiné moralement le peuple.

La chasse aux curés et aux réfractaires commença aussitôt un ex-cuisinier nommé Lacord, et qui, après avoir refusé de marcher contre les Prussiens, avait passé de ses fourneaux au poste de fondé de pouvoirs du gouvernement militaire, fut chargé d'organiser et de diriger les visites domiciliaires.

Du quelques semaines on en était arrivé aux plus mauvais de la Terreur.

Dans la maison de la rue des Feuillantes, il ne restait plus que deux femmes et un enfant, Marguerite Louise et sa fille, Laure.

L'abbé de Sainte-Gratude, Rose, Schultz, Guillaume et Georges avaient disparu pendant la nuit qui avait suivi la promulgation du décret qui de Paris, faisait une prison.

Marguerite semblait ignorer ce qu'ils étaient devenus, peut-être étaient-ils cachés dans la maison, peut-être avaient-ils quitté la ville à la suite de deux cents réfractaires qui, cette même nuit, avaient surpris de désarmé un poste de fédérés proposé à l'une des portes de la ville et étaient évadés.

La jeune fille s'était contentée d'affirmer à sa protégée qu'ils avaient quitté la maison.

Dans tous les cas ils avaient agi prudemment.

Le 10 avril, à deux heures du matin, Mlle Schultz dormait dans sa chambre ; de violents coups de crosse frappés à la porte de la rue la réveillèrent en sursaut, elle sauta à bas de son lit, passa une robe à la hâte et se mit à la fenêtre.

Une troupe d'hommes armés, revêtus du costume des vengeurs de Flourens et portant des torches, continuait à frapper avec fureur.

— Que demandez-vous ? cria la jeune fille.

— Au nom de la loi, ouvrez ou nous enfonçons, répondit un sergent-major.

Elle alluma une lampe et des cendit aussitôt.

— Il y a ici un curé et deux réfractaires, où sont-ils ? demanda le lieutenant.

— Vous vous trompez, monsieur, je suis seule.

— La citoyenne ment, vociféra le sergent, qui n'était autre que le scélérat Laurier, un forçat en rupture de ban, non-seulement il y a ici un prêtre et deux réfractaires, mais aussi un brigand de réactionnaire qui a fait feu sur le peuple à la place Vendôme. Le jour de la justice est arrivé, il faut que les coupables lui soient remis.

— Je vous répète qu'il n'y a personne que moi dans cette maison.

— C'est ce que nous allons voir, citoyenne, et tu te repentiras d'avoir trompé le peuple : entre ici et n'en bouge pas, tu es prisonnière, fit le lieutenant.

Et il la poussa dans le petit salon où elle resta sous la garde de deux hommes au visage ignoble, à moitié ivres et armés jusques aux dents.

La perquisition commença aussitôt et se prolongea plus d'une heure.

Rien ne fut oublié, non-seulement chaque pièce fut visitée avec un soin scrupuleux, mais toutes les armoires furent forcées, les planchers sondés, les murs examinés, les matelas fouillés à coups de baïonnettes, les meubles bouleversés, les greniers et les caves explorés.

Par un hasard extraordinaire, la seule chose que ne remarquaient pas les bandits fut la porte pourtant bien apparente, placée à l'angle de la cave et qui conduisait aux catacombes ; cela leur épargna la peine d'une descente inutile dans la première galerie, où du reste ils n'auraient certainement rien découvert.

Ils revinrent au salon, furieux, l'injure et la menace à la bouche, essayant de l'intimidation, mais évidemment convaincus que les oiseaux de nuit suivant l'expression de l'un deux s'étaient envolés et fort mécontents d'avoir perdu leur temps.

Laurier surtout était hors de lui, sa vengeance lui échappait il venait au moins prendre une revanche pour faire passer sa colère.

Dans le cabinet de l'abbé de Sainte-Gratude il avait aperçu

audessus d'un prie-Dieu, un grand Christ en ivoire encadré sur velours noir. Il le brisa sous les yeux de la jeune fille, le jeta à terre et trépana en blasphémant sur les débris.

Malheureusement pour le profanateur, la botte avec laquelle il frappait à coup redoublés sur la Saint-évoque sortait de chez un de ces fournisseurs républicains qui, par patriotisme sans doute, avaient substitué dans les chaussures le carton au cuir. Undes clous qui fixaient la semelle et s'enfonça profondément dans le pied du bandit.

Laurier poussa un cri de douleur et de rage et se laissa tomber en blasphémant sur un fauteuil ; le fragment du cadre demeurait adhérent à la blessure il fallut l'en arracher de force puis retirer la botte déjà pleine de sang.

Si impies que fussent ses compagnons, cet accident mit terme aux plaisanteries irréligieuses de la bande qui, sous prétexte de transporter le blessé, chez un pharmacien du voisinage, s'éloigna presque aussitôt.

Marguerite, après avoir refermé la porte de la rue et s'être assurée que personne ne se trouvait dans sa chambre, s'y barricada avec terreur, attendant le jour pour vérifier les égats matériels commis par cette bande de pillards.

Is avait eu fait consciencieusement leur œuvre, et le lendemain, quand la courageuse jeune fille parcourut les diverses pièces de la maison, elle put s'assurer que s'ils avaient laissé quelque chose d'entier, c'est que le temps ou la force leur avait manqué pour la briser ou l'emporter ; linges, garnitures de cheminées, tableaux, petits objets d'art, tout avait été enlevé. Un égaré avait décapité une petite Vierge en plâtre posée sur un secrétaire dont les papiers éparpillés jonchaient le plancher ; des rideaux d'indienne découpés à coups de sabres pendaient à demi arrachés, une petite bague d'or et dix francs en menue monnaie avaient également disparu. Dans l'office, l'huile avait été répandue par pure méchanceté, et trois ou quatre bouteilles de vin vidées et brisées.

C'était surtout dans la petite chambre du curé que la rage des malfaiteurs avait redoublé de violence ; les feuilles arrachées aux livres de piété couvraient le sol sous de gros flocons de laine retirés des matelas éventrés et de fragments de meubles ; les croisées n'avaient plus une vitre entière et à une table renversée manquait un pied brisé à dessin.

Elle achevait cette exploration, quand quelqu'un frappa la porte.

C'était Louis, qui, averti par Vincent de la visite domiciliaire faite sur la dénonciation de Laurier et tremblant que Marguerite n'eût été elle-même arrêtée, venait s'informer du résultat de cette perquisition à laquelle, sous prétexte d'indisposition, mais en réalité pour ne pas se compromettre vis-à-vis de Guillaume et de Georges, il s'était dispensé d'assister.

Mlle Schultz montra à sa protégée les traces odieuses du passage de cette bande avinée qui, fort heureusement, n'avait et ne pouvait avoir rien découvert de compromettant, grâce aux prudentes précautions prises par l'abbé, par les soins duquel armes, munitions plans et papiers avaient été transportés dans le souterrain ; elle lui raconta la profanation commise par le sergent et la punition providentielle qui avait suivi de si près son odieux attentat.

Elle lui fit voir les débris du Christ d'ivoire et le fragment ensanglanté arraché au pied du coupable.

— Dieu soit loué ! fit Louise, que mon mari n'ait pas été mêlé à tout cela ; il n'est pas mauvais comme les autres, mais il est faible, il aurait pu se laisser entraîner, et toutes ces méchantes actions font venir le malheur sur les familles.

Marguerite aurait voulu causer plus longtemps avec sa voisine et la sonder sur un certain point qui lui tenait fort à cœur, mais Louise était pressée de la quitter, parce qu'elle avait laissé Vincent endormi et qu'elle craignait qu'à son réveil il ne s'aperçût de son absence.

Aussitôt qu'elle fut sortie, la jeune fille se hâta de fermer sa porte à l'intérieur, alluma une lampe et descendit rapidement aux catacombes ; elle allait arriver au bas du premier escalier tournant lorsqu'elle entendit dans la galerie un bruit de voix et crut distinguer au-dessous d'elle une faible clarté.

A continuer

DERNIERE EDITION 5 HRS. P. M.

Le gouvernement prussien ayant défendu l'importation du bétail étranger, les bouchers de Berlin sont obligés de servir de la viande de cheval à leurs pratiques allemandes affamées.

D'après une communication faite lors de la réunion à Paris de l'Institut international de statistique, les différentes guerres qui ont eu lieu depuis la seconde moitié de ce siècle, ont coûté trente-neuf ans seulement, ont coûté 2,263,000 individus. D'après ce chiffre, la guerre franco-allemande figure pour 215,000 morts seulement; la guerre turco-russe, plus meurtrière, en compte deux cent cinquante mille. Les deux guerres les plus funestes ont été la guerre de sécession aux Etats-Unis, qui n'a pas amené moins de 810,000 morts, et celle de Crimée, qui, par suite de sa durée et des épidémies qui ont régné alors, a causé la mort de 850,000 individus.

Le bruit court que de grands propriétaires de l'île de Cuba et des capitalistes de Madrid songeraient à former une compagnie pour diriger vers la grande Antille le mouvement d'émigration qui se dirige maintenant du côté de l'Amérique du Sud. Dans ce but, on accorderait le passage gratuit à tous les ouvriers qui voudraient faire le voyage, et on leur garantirait du travail à des conditions convenables, supérieures aux avantages qu'ils peuvent trouver dans l'Amérique du Sud. Ce serait un bienfait pour Cuba, et, en même temps, disent les organisateurs, un allègement à la crise agricole dont souffrent diverses provinces de la péninsule hispanique. On affirme que le gouvernement espagnol est tout prêt à aider l'exécution de ce projet.

DERNIERES DEPECHEES

Spéciales à la "Justice" jusqu'à 4 hrs P. M.

Nouvelles de Montreal

Combat simulé. — Une cause d'assaut. — Vol de grand chemin. — Aux assises criminelles. — McLaren accusé de tentative de meurtre. — Trouve coupable.

Montreal, 9 novembre. — Hier après-midi, environ 150 hommes des 6th Fusiliers ont fait des manœuvres d'un combat simulé au parc de la Montagne. — La fameuse cause d'assaut instituée par le docteur Antoine Pléteu contre M. Charles Van de Kerchove, propriétaire de l'hôtel Windsor, de la Pointe-à-Claire, a été déclinée avec dépens, hier matin, par le juge Desnoyers. — Ainsi que nous l'avons raconté alors, le plaignant avait accidentellement été frappé à la tête par une bouteille que M. de Kerchove tenait à la main à ce moment. Appelé comme témoin, M. Pléteu n'ayant pu prouver que le coup avait été porté malicieusement ou avec intention, la Cour a refusé de procéder plus loin et a débouté l'action avec dépens.

Un cultivateur de Howick, nommé Modeste Drait, arrivé à la ville avant hier soir, a fait la rencontre de deux individus nommés John Dempsey, âgé de 28 ans, journalier, et Emory Provencal, barbier, qui s'engagèrent à lui faire visiter les places d'intérêt. Vers trois heures ce matin, ils les traversèrent de la rue Charbonneau de la poste à la rue Charbonneau. Pendant ce temps, ce dernier retrouvait la montre qu'il avait été jetée dans les closets du restaurant en question, par l'un des accusés en se voyant pris au piège. Ils plaident non coupables, mais sont condamnés à subir leur procès en Cour d'Assises.

Nouvelles d'Ottawa

Employés de chemin de fer vengeurs. — Ils sont condamnés à 5 ans de prison. — Une requête des autorités impériales au gouvernement fédéral, au sujet de l'affaire Layton. — Le contrebande dans le golfe St-Laurent. — M. Cornélius, de Montreal, nommé commissaire enquêteur. — Un discours du Premier-Ministre Mowat.

Un warrant a été émané pour l'arrestation d'un autre commis de mallo nommé Hollingsworth, qui est accusé de la même offense.

— Les autorités impériales ont envoyé récemment une nouvelle requête au gouvernement fédéral, appelant son attention immédiate sur le règlement d'un réclamation en rapport avec l'affaire de Layton qui a été arrêté à Québec, il y a deux ou trois ans, à la requête du gouvernement sur l'accusation d'avoir fraudé ses créanciers. Sur sa personne on trouva une traite pour plusieurs centaines de piastres dont les employés du gouvernement de Québec prirent possession. Les créanciers anglais de Layton sont très anxieux d'entrer en possession de cet argent et ils ont envoyé leur requête aux autorités impériales.

— La nomination de M. C. A. Cornélius, de Montreal, par le gouvernement fédéral, comme commissaire-enquêteur, dans l'affaire de contrebande dans le golfe St-Laurent, est condamnée, ici, par ceux qui n'ont pas oublié les promesses solennelles de M. Cornélius il y a quelques années, dans la même ville, en personne son frère, à ce qu'il ne se rendrait pas à l'accusation de faux, si la cause était adjournée.

CORRESPONDANCE

A Monsieur le Rédacteur de la Justice. M. le Rédacteur, Vous aurez l'extrême obligeance de m'accorder dans les colonnes de votre journal quelques mots de réplique à la correspondance de mon avant confrère, M. le docteur Samson, dans la lettre de réclame de mettre en doute les faits que j'ai mis dans l'opinion publique, pour établir que l'épidémie actuelle de fièvre typhoïde dans notre ville se rapporte à l'approvisionnement du lait comme à la cause la plus directe et la plus évidente. Les déclarations bien catégoriques et bien positives que plusieurs médecins, bien posés dans la profession et dont on ne saurait soupçonner l'impartialité, ont publiées simultanément hier dans l'Éclair, sur ce sujet, donneront à mes assertions un appui que ne sauront ébranler les "dires" d'un jeune médecin pratiquant qui a inspiré le correspondant.

D'abord, M. le Rédacteur, il est important de rétablir la question sur son véritable terrain: j'ai énoncé dans un journal que l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit actuellement dans notre ville se rapportait comme à sa cause la plus directe et la plus efficace: à l'approvisionnement du lait. C'est-à-dire, M. le Dr. Samson, pour tous ceux dont la fièvre de l'approvisionnement personnel n'obscurcit pas la vue, que cette cause est la plus directe et la plus efficace de la fièvre typhoïde "n'est pas la possibilité de l'existence, dans notre ville, d'autres cas isolés, comme vous en citez, mais qui ne se rattachent nullement à l'épidémie existante par un enchaînement de contagion tangible comme celle que démontrent les faits que j'ai mis devant l'opinion publique, appuyé par les déclarations bien positives de plusieurs de mes confrères; que cette cause la plus directe et la plus efficace de l'approvisionnement du lait, soit de la ville soit de la campagne, non pas seulement du lait R., qui y contribue très probablement pour une très large part, comme les faits observés le démontrent, mais l'approvisionnement du lait en général qui doit être tenu pour suspect, par tout le public, dans les circonstances actuelles, vu, comme je l'ai fait observer, que toutes les localités environnantes présentent certains cas de fièvre typhoïde et que ce qui s'est produit pour le cas de M. R., peut se reproduire pour tout autre fournisseur de lait, soit de la ville soit de la campagne.

J'ai établi ce soupçon sur le lait R., qui n'est pas seulement le lait R., mais qui est en outre toutes les autres maladies contagieuses. C'est pourquoi j'ai réclamé une mesure de préservation générale qui ne s'applique pas personnellement au client R., qui était le plus désigné par les faits observés dans la pratique, mais à tous les fournisseurs de lait de la ville comme de la campagne.

Voilà, M. le rédacteur, le véritable terrain sur lequel la question a été mise devant le public par ma première correspondance. Pénétré du sentiment de mes responsabilités, j'ai bien compris que l'intérêt privé du lait R., pouvait en souffrir, mais ma conscience ne pouvait me faire un scrupule de préférer l'intérêt public à l'intérêt privé.

M. R., et toute sa famille pourront facilement se convaincre que dans ce malheureux incident, ceux qui ont le plus mal servi leurs intérêts ne sont pas ceux qui ont le plus servi le public. Si M. le Dr. Samson, au lieu de limiter la question sur le terrain étroit des responsabilités, au lieu de s'appliquer, en cherchant à m'incriminer, à démontrer à l'opinion publique qu'il n'y avait que leur client R., qui pouvait être tenu pour suspect; s'ils avaient plutôt cherché à atténuer le soupçon qui pesait sur lui en corroborant mes assertions au sujet du danger que nous offrent les fournisseurs de lait de toutes les localités environnantes, et s'ils avaient réclamé avec moi des mesures sanitaires, une mesure de préservation générale et des garanties pour le public, non pas contre M. R., en particulier, mais contre tous les fournisseurs de lait, assurément, M. le rédacteur, que l'intérêt privé de M. R., n'aurait pas eu tant à souffrir.

M. le docteur Samson entreprend l'analyse des faits que j'ai cités, 23 cas d'empoisonnement par le même laitier; il aboutit à l'hypothèse que le lait du client R., n'ayant pas pu être contaminé par les germes de la fièvre, des faits que j'ai cités, doivent s'expliquer par d'autres causes. "C'est une manière d'établir des preuves assez originale", comme dit le correspondant. Une seule preuve pourrait convaincre le docteur que le lait du client R., a pu et a dû être contaminé et par conséquent que les accidents qui se sont rencontrés pour ses pratiques sont imputables à cette cause. Cette preuve pour M. le docteur, devrait être la même que celle qui lui est mise en avant par les autres médecins de l'Angleterre sur les causes de l'épidémie de fièvre typhoïde, où il fut prouvé que les déjections d'un malade typhoïde, dans un vase d'eau infectée, avait été jetées sur le fumier que se fumaient s'égarant dans les eaux où s'abreuvaient les vaches et que les seules familles servies par le lait de ces vaches avaient été atteintes de la fièvre.

UNE EXPLOSION DE GAZ UN INCENDIE

A trois heures une détonation, qui s'est fait entendre jusqu'à la Haute-Ville, s'est produite dans les ateliers du gouvernement fédéral, sur le quai de la Reine. Cette explosion est due à une fuite de gaz. On sait que le gouvernement fédéral manufacture le gaz qui sert aux bouées qui sont illuminées. Pour cette fin, des appareils et des réservoirs ont été installés dans le hangar qui se trouve en arrière des bureaux du département de la marine et des pêcheries. Aujourd'hui, un des réservoirs contenait un peu de gaz; il y a eu fuite et une détonation a eu lieu. Le gaz ayant été mis en contact avec les flammes, il a été détoné.

A ce moment, M. Germain Bélanger, ingénieur, se trouvait sur l'appareil dont on se sert pour manifester le gaz. M. Bélanger nous dit qu'il s'est vu entouré de flammes et qu'il a eu beaucoup de difficultés à s'échapper. Le fait est que durant trois ou quatre secondes il a été dans un brasier ardent. Aussi ses habits, ses souliers et ses cils ont été brûlés.

Le feu s'est naturellement communiqué au hangar dont l'extrémité est occupée par M. Edvard Tweedell, forgeron. Les pompiers ont bientôt réussi à inonder l'immeuble d'eau. Il a fallu arracher plusieurs planches afin de donner libre jeu aux pompes.

A l'heure où nous écrivons les pompiers se sont rendus maîtres de l'incendie dans le hangar est complètement gâté.

Tribunaux correctionnels

Absolument rien à la cour de police aujourd'hui. A la cour du recorder il y a eu un défilé assez nombreux.

D'abord un pilote qui exerce son métier entre Québec et Montreal. Il a été enlevé et a été confiné. Ce matin il a été relâché, à condition qu'il parte immédiatement pour Deschambault, où il réside.

Un journalier qui s'est saoulé a été acquitté. Un autre a été condamné à huit jours de prison.

Un cultivateur qui a profité de son passage à la ville pour s'enivrer paye \$2, d'amende.

Un journalier paye \$5, un autre \$2 toujours pour ivresse.

Un individu qui s'est permis de jeter sa femme et ses enfants à la porte de sa maison a été arrêté, sur la plainte de son épouse. Ce matin à la cour du Recorder, il a été libéré à la demande de sa femme.

Service anniversaire. Le service anniversaire de dame Louise Éléonore Belleau dit Larose, épouse de Joseph Ross, ingénieur civil, sera chanté lundi, le 11 du courant, à 8 heures, a. m., dans l'église de Saint-Roch.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Commencement d'incendie. Hier soir, à huit heures un quart, les pompiers ont été appelés de la boîte 51. Il s'agissait d'un commencement d'incendie dans une maison de la rue de la Reine, St-Roch. Le feu avait son origine dans une armoire remplie de chiffons. Les dommages sont insignifiants.

Laquais à St-Sauveur. On estime que le contrat pour la pose des tuyaux à St-Sauveur sera de \$60,000 à \$70,000. Les soumissions pour les travaux ont été ouvertes hier après-midi à une réunion au comité de l'aqueduc.

W. E. Gower, 841, 838, 50c., 838, 50, \$41.20, pour 16 pouces, 8 pouces, 6 pouces et 4 pouces respectivement. Robitaille & Picher, \$54.75 pour tout. H. C. Bossé, \$73.40 pour tout. C. J. Picher, \$61 pour tout. La compagnie canadienne de Trois-Rivières \$45.50 pour tout. Nap Robitaille, \$49 pour tout. Canada Pipe Co., \$42 pour tout. E. Hardy, \$40.75 pour tout. Drummond, McCall & Cie, \$38.50 pour tout. G. W. Webster & Cie, \$38.74 et \$43.49. James Maguire, \$36.50 pour tout. B. J. Coghlin, \$42 pour tout. Lochburn Iron Works, \$43.65 et \$40.

Un rapport comparatif de la valeur de ces différentes soumissions sera préparé pour la prochaine réunion du comité de l'aqueduc, qui aura lieu mardi prochain.

Élévateur. Contrairement à ce qui a été annoncé, l'élévateur fonctionne encore.

Deux d'un jeune élève. La mort vient d'enlever à l'affection de nos concitoyens de l'Académie Commerciale de Québec un jeune homme de 17 ans, plein de talent, M. Edgar Dion, fils de M. F. X. Dion. Il a été emporté par une inflammation de pommone, vendredi matin, à la résidence de ses parents. Il était élève de première classe de l'Académie du frère Maurice.

Recettes de chemin de fer. Les recettes du Pacifique pour la semaine finissant le 31 octobre 1889, ont été de \$526,000 contre \$451,000 pour la semaine correspondante de 1888, soit une augmentation de \$75,000.

Arrestations à Lévis. Avant-hier soir, à l'arrivée du train venant de Montreal, à Lévis, un jeune homme et une jeune fille qui avaient sans doute donné des accolades trop fréquentes à la diva bouteille, pour abréger le longneur de la route, présentèrent en débarquant du train, l'apparence de gens pris du mal de mer. La police qui n'a pas trouvé naturel le tapage occasionné par les deux patients, les a conduits au poste pour se remettre.

Hier matin, le juge de paix les a condamnés à \$10 chacun. Le jeune homme a payé, mais comme l'argent manquait pour faire partager la même liberté à sa compagne d'infortune, il a fallu reconduire la jeune fille en prison.

Un autre adorateur de Bacchus, demeurant à St-Joseph de Lévis, a aussi été conduit au violon. La leçon ne lui a coûté que \$3.

A la citadelle. Les sergents-majors et sergents de la Batterie B ont fait une jolie réunion, hier soir, au mess des sergents, à la citadelle. Les hôtes étaient nombreux et distingués.

Il y a eu danse, musique, bref on s'est amusé on ne peut mieux.

NOUVELLES LOCALES

Travaux de réparation. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer de la Reine, St-Roch, ont été terminés hier. Les trains commencent à circuler normalement.

Incendie à St-Roch. Un incendie a éclaté hier soir à St-Roch, dans une maison de la rue de la Reine. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu avant qu'il ne prenne de grandes proportions.

Arrestation à Lévis. Un individu suspecté d'être impliqué dans une affaire de fraude a été arrêté à Lévis hier matin.

Service anniversaire. Les services funéraires pour le défunt M. J. P. ont été célébrés hier à l'église de St-Roch.

Travaux de réparation. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer de la Reine, St-Roch, ont été terminés hier. Les trains commencent à circuler normalement.

Incendie à St-Roch. Un incendie a éclaté hier soir à St-Roch, dans une maison de la rue de la Reine. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu avant qu'il ne prenne de grandes proportions.

Arrestation à Lévis. Un individu suspecté d'être impliqué dans une affaire de fraude a été arrêté à Lévis hier matin.

Service anniversaire. Les services funéraires pour le défunt M. J. P. ont été célébrés hier à l'église de St-Roch.

Travaux de réparation. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer de la Reine, St-Roch, ont été terminés hier. Les trains commencent à circuler normalement.

Incendie à St-Roch. Un incendie a éclaté hier soir à St-Roch, dans une maison de la rue de la Reine. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu avant qu'il ne prenne de grandes proportions.

Arrestation à Lévis. Un individu suspecté d'être impliqué dans une affaire de fraude a été arrêté à Lévis hier matin.

Service anniversaire. Les services funéraires pour le défunt M. J. P. ont été célébrés hier à l'église de St-Roch.

Travaux de réparation. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer de la Reine, St-Roch, ont été terminés hier. Les trains commencent à circuler normalement.

Incendie à St-Roch. Un incendie a éclaté hier soir à St-Roch, dans une maison de la rue de la Reine. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu avant qu'il ne prenne de grandes proportions.

Arrestation à Lévis. Un individu suspecté d'être impliqué dans une affaire de fraude a été arrêté à Lévis hier matin.

Service anniversaire. Les services funéraires pour le défunt M. J. P. ont été célébrés hier à l'église de St-Roch.

Travaux de réparation. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer de la Reine, St-Roch, ont été terminés hier. Les trains commencent à circuler normalement.

Incendie à St-Roch. Un incendie a éclaté hier soir à St-Roch, dans une maison de la rue de la Reine. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu avant qu'il ne prenne de grandes proportions.

Arrestation à Lévis. Un individu suspecté d'être impliqué dans une affaire de fraude a été arrêté à Lévis hier matin.

Service anniversaire. Les services funéraires pour le défunt M. J. P. ont été célébrés hier à l'église de St-Roch.

Travaux de réparation. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer de la Reine, St-Roch, ont été terminés hier. Les trains commencent à circuler normalement.

Incendie à St-Roch. Un incendie a éclaté hier soir à St-Roch, dans une maison de la rue de la Reine. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu avant qu'il ne prenne de grandes proportions.

Arrestation à Lévis. Un individu suspecté d'être impliqué dans une affaire de fraude a été arrêté à Lévis hier matin.

Service anniversaire. Les services funéraires pour le défunt M. J. P. ont été célébrés hier à l'église de St-Roch.

Travaux de réparation. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer de la Reine, St-Roch, ont été terminés hier. Les trains commencent à circuler normalement.

Incendie à St-Roch. Un incendie a éclaté hier soir à St-Roch, dans une maison de la rue de la Reine. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu avant qu'il ne prenne de grandes proportions.

Arrestation à Lévis. Un individu suspecté d'être impliqué dans une affaire de fraude a été arrêté à Lévis hier matin.

Service anniversaire. Les services funéraires pour le défunt M. J. P. ont été célébrés hier à l'église de St-Roch.

Travaux de réparation. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer de la Reine, St-Roch, ont été terminés hier. Les trains commencent à circuler normalement.

Incendie à St-Roch. Un incendie a éclaté hier soir à St-Roch, dans une maison de la rue de la Reine. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu avant qu'il ne prenne de grandes proportions.

Arrestation à Lévis. Un individu suspecté d'être impliqué dans une affaire de fraude a été arrêté à Lévis hier matin.

Service anniversaire. Les services funéraires pour le défunt M. J. P. ont été célébrés hier à l'église de St-Roch.

Travaux de réparation. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer de la Reine, St-Roch, ont été terminés hier. Les trains commencent à circuler normalement.

Incendie à St-Roch. Un incendie a éclaté hier soir à St-Roch, dans une maison de la rue de la Reine. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu avant qu'il ne prenne de grandes proportions.

Arrestation à Lévis. Un individu suspecté d'être impliqué dans une affaire de fraude a été arrêté à Lévis hier matin.

Service anniversaire. Les services funéraires pour le défunt M. J. P. ont été célébrés hier à l'église de St-Roch.

Travaux de réparation. Les travaux de réparation de la ligne de chemin de fer de la Reine, St-Roch, ont été terminés hier. Les trains commencent à circuler normalement.

NOUVELLES DE FRASERVILLE

Judi soir a eu lieu l'assemblée des citoyens pour discuter l'opportunité d'adopter ou de rejeter le règlement du conseil au sujet de l'organisation d'un système de protection plus efficace contre le feu tel que nous avons déjà parlé, soit l'achat d'une pompe, etc.

— Les offres que M. Lortie avaient faites à la corporation pour remettre le manufacturé de chaussures en vente, ont été acceptées par cette dernière. Cependant, à l'heure qu'il est, M. Lortie n'a pas encore rempli les conditions du contrat, ni même signé le contrat.

Encaissement de bétail de valeur. Nous attirons l'attention des cultivateurs sur l'annonce de la vente à l'encan, mardi le 12 novembre de marchandises bétail à la ferme, de M. J. Israël Tarte, sur le chemin St-Louis vis-à-vis Spencer-Wood.

Les cultivateurs qui ont besoin d'animaux reproducteurs trouveront là une excellente occasion d'acheter du bétail de première classe et élevé en vue de la production du lait.

Chaque tête mise en vente est enregistrée dans le livre de généalogie du gouvernement de la Province. Aussi sera vendu quelque temps pour la boucherie. La vente à 1 heure p. m., précise.

Rectification. Dans une information publiée hier, nous avons annoncé la maladie de M. Patoin, au lieu de M. Pierre Patoin, de la maison Haldé et Patoin, il faut lire M. Pierre Patoin, de la maison Malle et Patoin.

Le téléphone entre Québec et Montreal. La compagnie de téléphone Bell est prête à dépenser \$22,000 pour construire une ligne entre Québec et Montreal, à la condition que la corporation déduise sa taxe à \$300 au lieu de \$900, somme qu'elle paie maintenant. Il est à souhaiter que ce projet se réalise.

Mort tragique. On annonce la mort tragique de James Caldwell, l'un des plus vieux habitants de Tolleque, N. B. Caldwell était un fameux chasseur, et c'est dans la forêt qu'il s'est éteint n'ayant que son chien pour lui voir rendre le dernier soupir. Quand on trouva le cadavre, ce fût un animal veillant le corps inanimé de son maître. Le défunt était âgé de 85 ans et manquait depuis quelques jours. Ses voisins s'étant mis à la recherche, après deux jours de marche ils trouvèrent le cadavre étendu au pied d'un arbre, son chapeau et sa blouse à côté de lui, et les mains croisées sur sa poitrine.

L'été indien. C'est décidément l'été indien que nous avons depuis quelques jours. En effet, la température est superbe: temps clair, soleil resplendissant et assez chaud encore sur le midi.

Une toux. Qui dure depuis longtemps est promptement maîtrisée est guérie par le Sirof de Tols, Sirof et Gomme d'Épithème du Dr E. L. Morin. C'est le remède par excellence pour guérir les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites obstinées, les crachements persistants et les maladies pulmonaires. Demandez-le à votre pharmacien.

Ligne Dominion. Le steamer Vancouver, capitaine Lindall, parti de Liverpool le 31 octobre dernier, via Mexico, le 1 octobre dernier et a été signalé au Cap Hatteras, à 10 h. a. m., aujourd'hui. Il est dû dans notre port demain après-midi.

Le steamer Oregon, capt. Williams, parti d'ici le 31 octobre dernier, est arrivé à destination aujourd'hui.

Le steamer Ontario, capt. Couch, parti de Liverpool le 27 octobre dernier, via Belfast, le 28, est passé à la Rivière Martin, à 10.40 heures, aujourd'hui. Il est dû dans notre port demain après-midi.

Le steamer Dominion, capt. Cross, est arrivé de Montreal à 11 h. p. m., hier; il est parti pour Bristol à 7 h. a. m., aujourd'hui.

Arresté perdu. Hier, depuis la résidence de M. J. Vaudry, ferblanter, rue St-Jean, jusqu'à la Banque Nationale passant par la rue St-Jean, une somme de trente deux piastres.

La personne qui l'a trouvée est priée de la remettre à M. J. Vaudry. Une récompense généreuse sera faite, j. e. 2fs.

Compagnie de Téléphone Bell. Cette compagnie a obtenu le contrat de la corporation de Winnipeg de prendre charge exclusive du télégraphe d'alarme pour deux années.

N AISSANCE. A Saint-Roch, le 7 courant, Madame Eug. Talbot, architecte, un fils, e. j.

Le Rév. M. Charles F. O. Bernier, prêtre, du diocèse de Rimouki, décédé à l'île Verte, le 6 du courant, était membre de la société d'une messe. Section provinciale.

B. PH. GARNEAU, Ptre, Ass.-Secrétaire.

DIÈCES. Hier matin, le 8 novembre 1889, à l'âge de 17 ans et 4 mois François-Xavier-Edgar Pamphile, fils aîné de sieur F. X. Dion, employé de la maison A. Côté & Cie.

Il était un des pages de l'Assemblée Législative. Son service aura lieu lundi matin à 9 heures, à l'église St-Roch et la sépulture au cimetière St-Charles. Le convoi funèbre laissera le No. 61, rue du Pont, à 9 h. 30.

Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

BULLETIN QUOTIDIEN DES DÉCÈS. Hier matin, le 8 novembre 1889, à l'âge de 17 ans et 4 mois François-Xavier-Edgar Pamphile, fils aîné de sieur F. X. Dion, employé de la maison A. Côté & Cie.

Il était un des pages de l'Assemblée Législative. Son service aura lieu lundi matin à 9 heures, à l'église St-Roch et la sépulture au cimetière St-Charles. Le convoi funèbre laissera le No. 61, rue du Pont, à 9 h. 30.

Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

NOTRE-DAME DE QUÉBEC. Aucun décès.

FAUBOURG SAINT-ROCH. François-Xavier-Edgar Pamphile, fils du sieur F. X. Dion, à l'âge de 17 ans, rue du Pont.

Mario Catherine, enfant de M. H. A. Paré, épicière, rue du Roi.

FAUBOURG SAINT-JEAN-BAPTISTE. Aucun décès.

FAUBOURG SAINT-SAUVEUR. Mario-Zélie, fille de Jean Dumont, journalier, rue Arago, âgée de 4 ans.

NOTRE-DAME DE LÉVIS. Aucun décès.

La Canadienne

LA CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE. AGENTS DEMANDÉS, expérience pas absente. J. E. LEPAGE, 42, rue St-Jean.

COMPAGNIE DE NAVIGATION

Richelieu et d'Ontario. Québec et Montreal.

Le steamer QUEBEC, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon les lundi, mercredi et vendredi.

Le steamer MONTREAL, capitaine L. H. Roy, les mardi, jeudi et samedi, arrêtés à Batican, Trois-Rivières et Sorel, laissant Québec.

LA LIGNE DU SAGUENAY

QUÉBEC ET CHICOUTIMI. Le vapeur UNION, capitaine Le-cours, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 a. m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtés à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse-à-Jean, Daïe des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Si le temps le permet l'UNION fera son dernier voyage au Saguenay, jeudi le 14 novembre, quittant le quai Saint-André à 6 heures du soir.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montreal, au bureau de La Compagnie, Quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay au bureau sur le quai St-André, et aussi au bureau des billets de H. M. Stocking, vis-à-vis l'Hotel St. Louis.

JULIEN CHABOT, gérant-général. L. H. MYRAND, Agent. Québec, 20 avril 1889.

Ligne de St-Romuald, Sillery et Québec

LE VAPEUR "LEVIS" Capt. L. DESROCHERS. A commencer le 6 MAI, de temps et des circonstances le permettront, fera la ligne suivante: St-Romuald, Québec.

6:00 A.M. 6:00 A.M. 10:00 A.M. 1:00 P.M. 2:00 P.M. 5:00 P.M. 6:00 P.M.

LES DIMANCHES. 1:30 P.M. 2:00 P.M. 6:00 P.M. Arrivant à Sillery et au quai de M. Egan en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St. Romuald et de Sillery à Québec, à 5 heures A.M. et à 7 heures A.M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures A.M. de St. Romuald, et dans l'après-midi, les 2 et 4 heures des mêmes que le dimanche.

Ligne de Québec

SAINT-ÉTIENNE. Le vapeur "BROTHERS" (Capt. Elz. Fortier) A commencer le 28 octobre fera le trajet suivant: Québec (Quai Champlain).

&lt;